

Patrimoine et qualité de service des infrastructures et des réseaux

Lot



Routes ponts Barrages Fibre optique
Eclairage public eau potable
Tunnels Parkings & assainissement
voies ferrées autoroutes

Chapitre I Patrimoine d'infrastructures du département du Lot

Le réseau routier	p.6
Le réseau ferroviaire	p.14
Le réseau multimodal	p.19
Le réseau d'eau & assainissement	p.20
Le réseau électrique	p.23
Le réseau de gaz naturel	p.28
Le réseau télécommunication	p.29

Chapitre II Les Travaux Publics dans le département du Lot

L'emploi et les entreprises	p.32
L'activité des Travaux Publics	p.33
La gestion des déchets du BTP	p.34



« La Fédération des Travaux Publics se réjouit de la publication de ce baromètre qui représente un outil au service des décideurs pour mieux anticiper l'entretien du patrimoine des infrastructures et réseaux. La compétitivité des territoires et de l'emploi, dans tous les secteurs économiques, dépend de la qualité de service de ces équipements. »

Nous formons le vœu que cette publication permettra d'encourager les collectivités territoriales et tous les maîtres d'ouvrages concernés à réaliser des diagnostics de leur patrimoine d'infrastructures et de réseaux, à prioriser les besoins d'entretien et à maintenir une politique active et raisonnée de travaux indispensables de réparation et d'amélioration de leurs ouvrages.

Nous remercions la CERC Occitanie pour la qualité du travail produit. »

Frédéric CHARMASSON

Président Délégué de la FRTP Occitanie
en charge de la Délégation Pyrénées

Présentation de la CERC Occitanie

La CERC Occitanie, observatoire régional de la filière construction

La Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie a pour vocation de fournir, aux acteurs régionaux et locaux de la filière construction, des études et analyses ciblées qui facilitent la prise de décision.

Les missions de la CERC Occitanie:

- La concertation;
- L'information;
- La prévision;
- La réflexion.

La CERC Occitanie est membre du « GIE réseau des CERC ».

Un outil d'aide à la décision dédié aux partenaires régionaux

La Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie et le GIE Réseau des CERC proposent ce baromètre qui réalise l'état des lieux des différentes infrastructures et réseaux et en évalue la qualité de service sous l'angle « développement durable ». Il s'agit d'une déclinaison départementale d'une étude régionale réalisée en 2015 sur les ex territoires Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Outre des chiffres-clés présentant le patrimoine des infrastructures (*), ce baromètre livre une série de données, reflet de la modernisation en cours des infrastructures du Lot.

Il fournit des données permettant aussi d'établir des comparaisons inter et intra départementales.

Pour réaliser ce baromètre départemental, la CERC Occitanie s'est appuyée sur les acteurs locaux, les informations en accès libre et les travaux menés en interne.

(*) Réseau routier, ferroviaire, eau et assainissement, transport et distribution d'énergie électrique

Le portrait du Lot

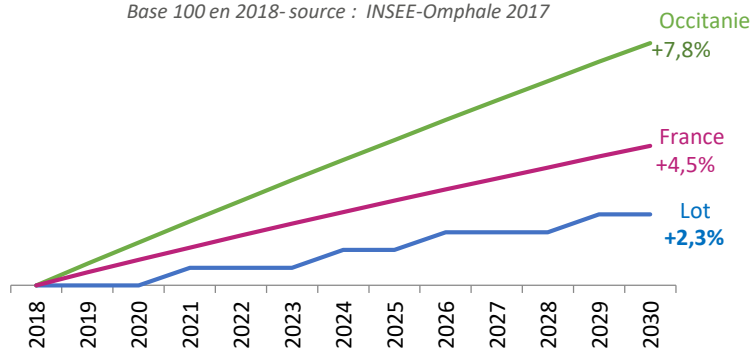


171 770 habitants en 2018

180 000 habitants en 2030

Evolution de la population à l'horizon 2030

Base 100 en 2018 - source : INSEE-Omphale 2017



28,3%

ont moins de 30 ans



64,3%

des actifs ont un emploi

Evolution de la population sur la période 2010-2015

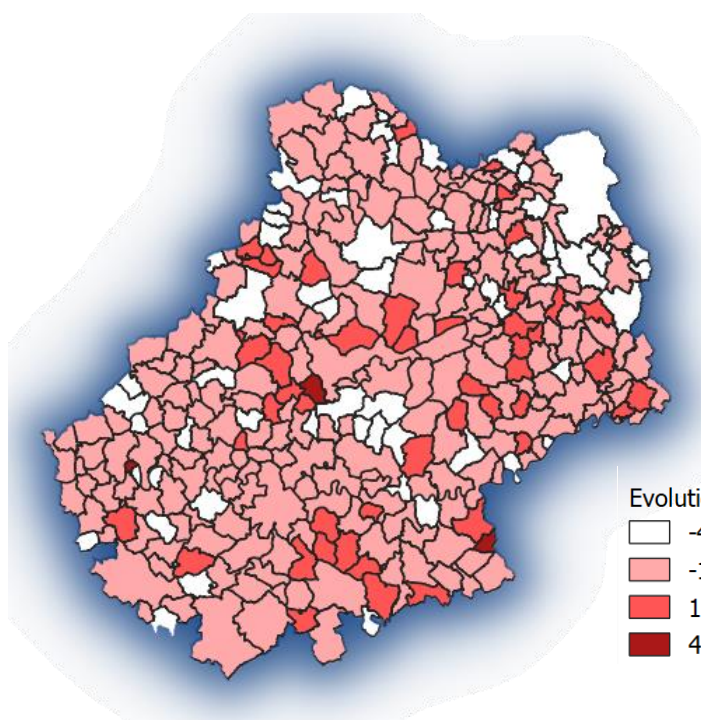
En % d'évolution - source : INSEE²&²

5 216 km²

superficie

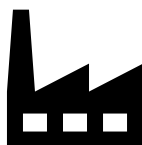
33 hab./km²

densité



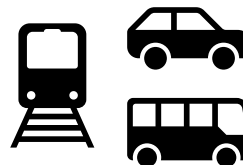
Evolution de la population 2010-2015

- 4% - -1,3%
- 1,3% - 1,6%
- 1,6% - 4,4%
- 4,4% - 7,3%



1 155

créations d'entreprises en 2017
soit **2%** des créations régionales



58,3% des actifs travaillent dans une commune autre que celle de la résidence



Sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : Pont Valentré et la Cathédrale Saint Etienne de Cahors.

Les Grands Sites Occitanie : les vallées du Lot, du Célé et de la Dordogne, les communes de Cahors, Saint-Cirq-Lapopie, Puy l'Evêque, Rocamadour et Figeac.

CHAPITRE I

INFRASTRUCTURES & ÉTAT DU PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT DU LOT

- 13 191 km de routes
 - *dont 54% du réseau analysé est en bon état (RD, VC)*
- 1 900 ponts routiers sur le réseau routier départemental
 - *dont 40% sont en bon état*
- 236 km de voies ferrées
- 200 stations d'épuration
 - *avec un taux de conformité de 95% pour les équipements et en performance*
- 103 services d'eau distribuant 171 770 habitants
- 8 722 km de réseaux d'eau hors branchements
 - *avec un taux de rendement de 73,8%*
- 12 758 km de réseaux électriques
 - *avec un temps de coupure par client BT de 85,3 minutes*
- 331 km de réseaux gaz



1. Le RÉSEAU ROUTIER

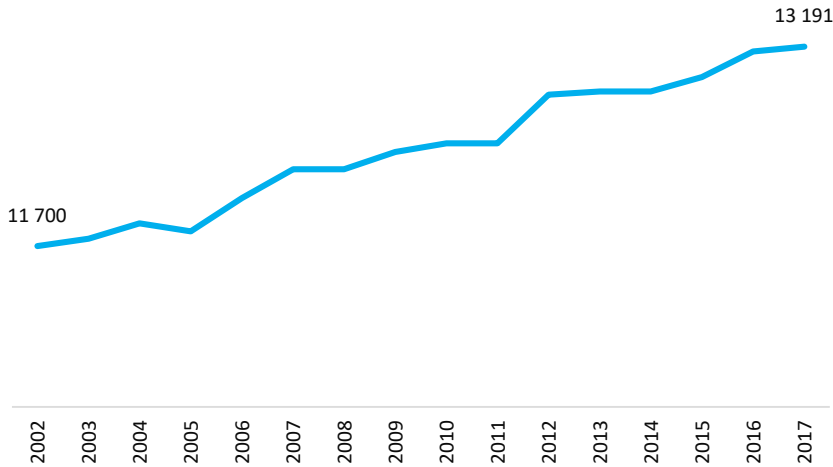


1.a. Longueur du réseau routier

13 191 km dont 32% de routes départementales depuis 2002, 1 491 km de voies supplémentaires (99% voies communales)

Evolution du linéaire du réseau routier dans le Lot (tous types de voies confondues)

en km linéaires - source : Ministère de la Transition écologique et Solidaire



Longueur du réseau routier par nature de voies en 2017

en km linéaires - source : SOeS – Ministère de la Transition écologique et Solidaire

	Lot	Occitanie	France
Autoroutes	94	1 220	11 618
Routes nationales	16	1 112	9 044
Routes départementales	4 013	49 779	375 362
Voies communales	9 068	91 930	695 051
Total	13 191	144 042	1 091 075

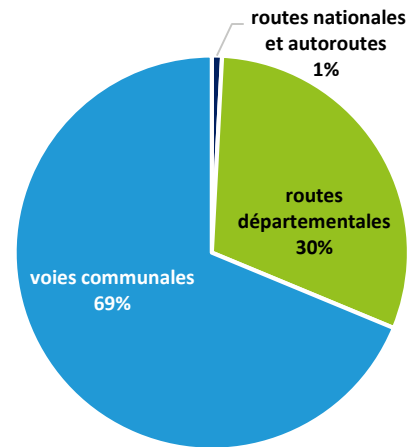
Le réseau routier comprend 5 catégories de voies : les autoroutes non concédées et routes nationales appartenant au domaine public routier national et gérées par l'Etat, les routes départementales appartenant au domaine public routier départemental et gérées par le Conseil départemental et les voies communales et chemins ruraux appartenant respectivement aux domaines public et privé dont la gestion revient aux municipalités et/ou EPCI.

Le Lot compte 11 191 km de routes en 2017 (hors chemins communaux), ce qui place le département au 4^{ème} rang régional (9% du total).

Le réseau routier est principalement constitué de voies communales (69%) et de routes départementales (30%). Les routes nationales et autoroutes représentent 1% du linéaire routier.

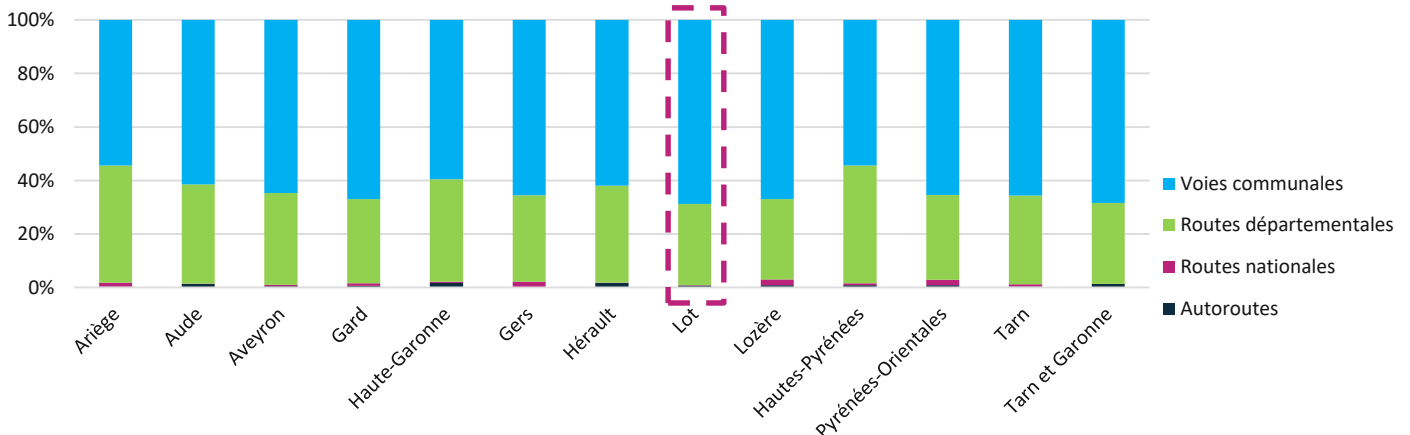
Réseau routier du Lot selon la nature des voies

Source : SOeS – Ministère de la Transition écologique et Solidaire



Longueur du réseau routier en Occitanie en 2017 : comparaisons départementales

en km linéaires - source : SOeS

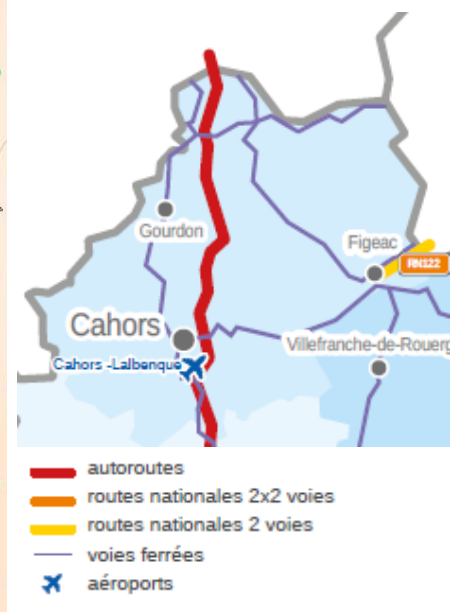


1. Le RÉSEAU ROUTIER

1.b. Principales infrastructures



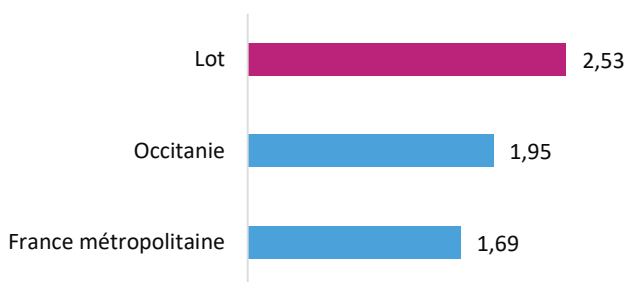
Source : CD Lot



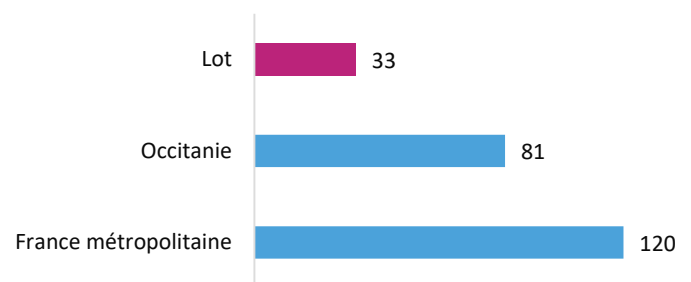
Source : DREAL Occitanie - 2016, ARAFER - registre public - enquête 2016

1.c. Densité de réseau routier

Densité du réseau routier en 2017
Unité km/km² - Source : SOEs, INSEE



Densité de population en 2018(p)
Unité nb hab./km² - Source : INSEE

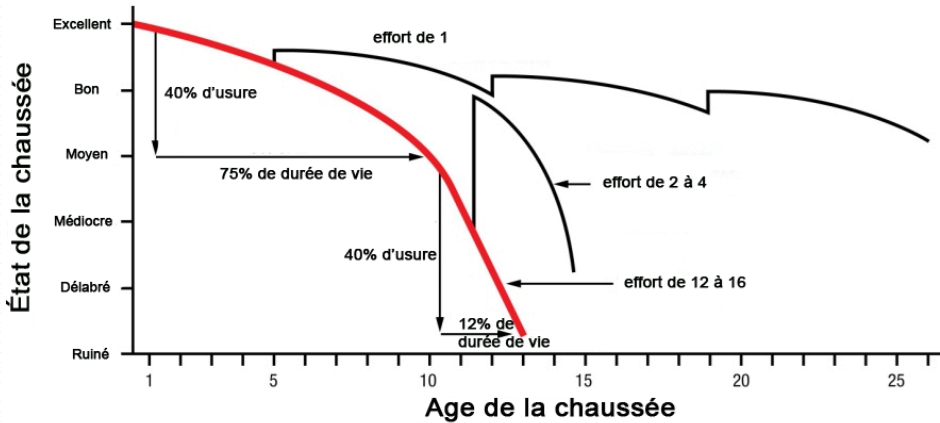


Le département se caractérise par une densité du réseau routier de 2,53 km/km² de routes supérieure à celle de l'Occitanie et de la France Métropolitaine. La densité de population est égale à 33 hab./km² et se situe en deçà de celle de la région et de la France. Le Lot se place ainsi au 2^{ème} rang régional sur la densité du réseau routier et au 9^{ème} rang pour celle de la population.

1. Le RÉSEAU ROUTIER

1.d. Etat des infrastructures

Au niveau national, le réseau routier des collectivités est en moyenne 23 fois moins circulé que le réseau routier national ou autoroutier.



Ce schéma montre l'effort financier nécessaire à l'entretien d'une route pour conserver une chaussée en bon état, ceci en fonction de la politique d'entretien.

Source : COTITA : La route, un patrimoine, SPRIR FC

Etat général du réseau routier national :

Le Lot compte 16 km de routes nationales en 2017. Ce réseau est sous la responsabilité de la Direction Interdépartementales des Routes du Sud-Ouest (DIRSO). Sa mission consiste à exploiter le réseau routier, entretenir et maintenir ce réseau et le moderniser.

Etat général du réseau autoroutier :



94 km
A20



17 690 véhicules
/ jour

Le département du Lot est traversé par l'A20 qui relie Paris et Toulouse. La portion qui traverse le département (Brive-la-Gaillarde/Montauban) représente 94 km, soit 22% de la longueur totale de cette autoroute.

Les Autoroutes du Sud de la France exploitent la section entre Nespouls et Montauban.

Le taux de fréquentation est en baisse de 2,2% pour l'année 2018/2017 et le trafic moyen journalier annualisé s'élève à 17 690 véhicules.

Source : Rapport d'activité 2019 - Vinci - https://www.vinci.com/publi/vinci_autoroutes/vinci-autoroutes-rapport-activite-2018.pdf

Etat des ouvrages d'art du réseau autoroutier :

Parmi les ponts d'une surface supérieure à 7 000 m², le réseau concédé comprend 4 viaducs dont l'âge moyen est de 18,25 ans. La moitié sont classés comme des ouvrages ayant des défauts mineurs et l'autre moitié dont les risques d'évolution des désordres peuvent à court terme altérer la structure.

Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lentretien-du-reseau-routier-en-france#e2>





1. Le RÉSEAU ROUTIER

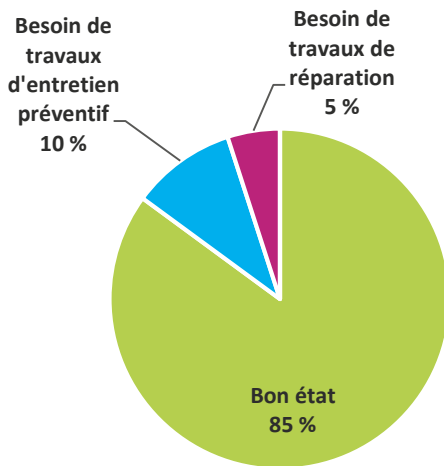


1.d. Etat des infrastructures

Etat général du réseau routier départemental : 100% du linéaire analysé

État du réseau – Année 2018

Unité : % - Source : CD46



En 2018, le Lot compte 4 013 km de routes départementales dont la quasi-totalité est bidirectionnelle. Ce réseau est sous la responsabilité du Conseil Départemental du Lot. Les priorités sont l'amélioration de la sécurité et la modernisation des itinéraires les plus circulés pour faciliter les échanges et la mobilité.

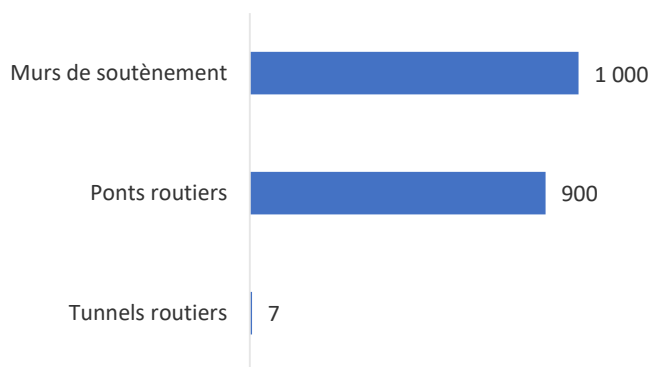
Globalement, 85% du linéaire sont jugés en bon état, 10% nécessitent des travaux d'entretien préventif et 5% de travaux de réparation.

La politique routière prend aussi une orientation « route durable », en privilégiant les enjeux environnementaux.

Etat général des ouvrages d'art sur le réseau routier départemental

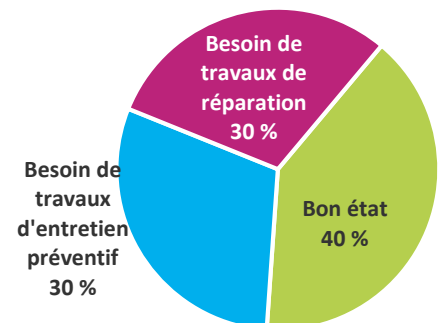
Les ouvrages d'art sur le réseau départemental selon la typologie en 2018

Unité : % - Source : CD46



État des ouvrages d'art sur le réseau départemental en 2018

Unité : % - Source : CD46



Le réseau routier départemental comprend 1 900 ouvrages de franchissement, soit une moyenne de 4 ouvrages tous les 2 km. Ce patrimoine est composé en majorité de murs de soutènement (52%), de ponts routiers (47%) et de tunnels routiers (1%). Ce patrimoine est jugé en bon état pour 40% d'entre eux et 30% avec des besoins en travaux de réparation.



1. Le RÉSEAU ROUTIER

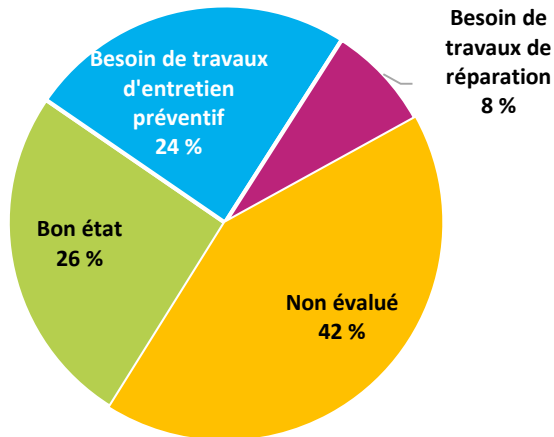


1.d. Etat des infrastructures

Etat général de la voirie communale : 50% du linéaire analysé

État du réseau - Relevé 2018

Unité : % - Source : CC



Parmi les 9 086 km de voiries communales, la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, les Communautés de Communes Cazals Salviac, Causses et Vallée de la Dordogne, Causse de Labastide Murat, Quercy Bouriane ont mis à disposition des informations sur leur réseau routier en gestion, soit près de 4 515 km.

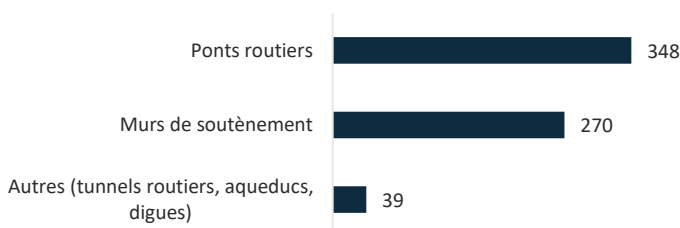
Compte tenu des transferts de compétences assez récents ou en cours pour certains territoires, la programmation et le diagnostic restent complexes.

Sur le linéaire routier évalué 1 160 km est en bon état et 1 105 km ont besoin de travaux préventifs, soit plus de 8 km sur 10. Parmi les collectivités qui ont contribué au recensement du linéaire et à l'état de celui-ci, elles soulignent les efforts d'entretien régulier du réseau routier par l'utilisation de procédés innovants (enduits élastomère bi-couche, émulsion latex...), par des démarches de progrès en réduisant les produits phytosanitaires.

Etat général des ouvrages d'art sur le réseau de la voirie communale

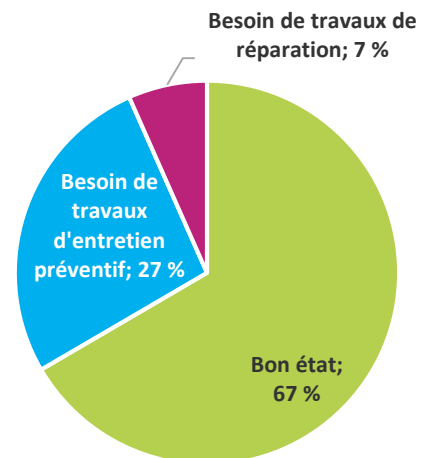
Type des ouvrages d'art routiers sur les routes communales en 2018

Unité : % - Source : CC



État des ouvrages d'art routiers sur les routes communales en 2018

Unité : % - Source : CC



Pour les collectivités territoriales qui ont transmis l'information, 657 ouvrages d'art sont recensés et se composent de 53% de ponts routiers, 41% de murs de soutènement et de 6% d'autres ouvrages (tunnels routiers, aqueducs, digues ...). Parmi eux, 442 ouvrages d'art ont été évalués.

Ce patrimoine est évalué en bon état pour 64%, avec des besoins de travaux d'entretien préventif pour 26% et des travaux de réparation pour 6%.

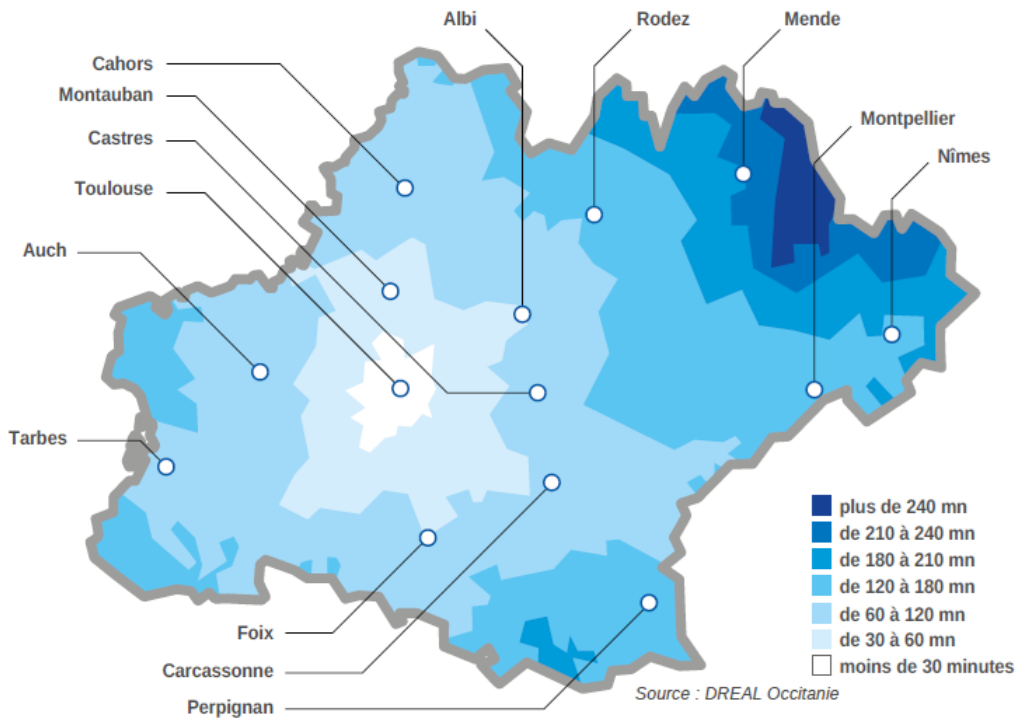


1. Le RÉSEAU ROUTIER

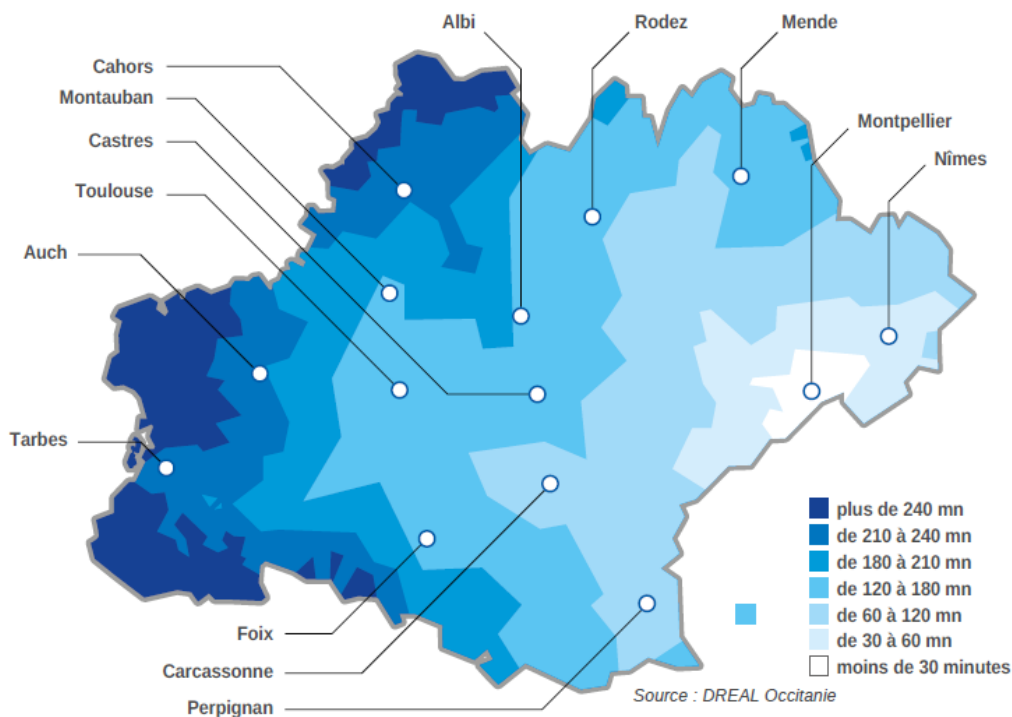


1.e. Accessibilité routière du territoire

Cahors – Toulouse : Temps d'accès entre 60 et 120 mn



Cahors – Montpellier : Temps d'accès entre 210 et 240 mn



Source : ORT Chiffres clés 2106

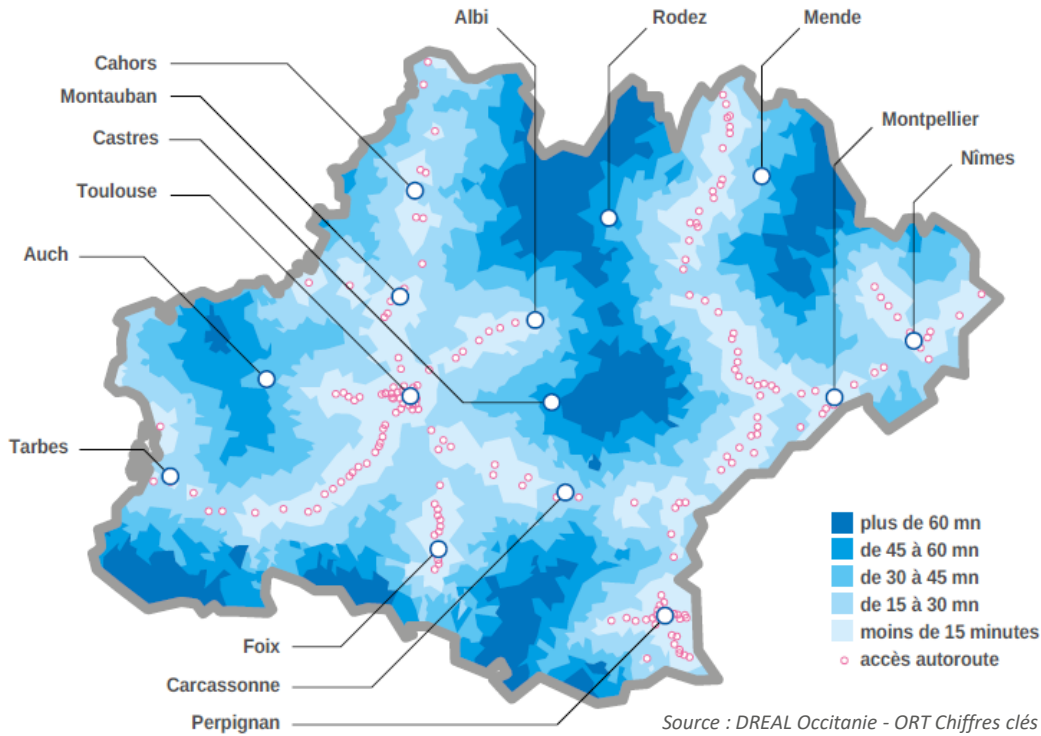


1. Le RÉSEAU ROUTIER

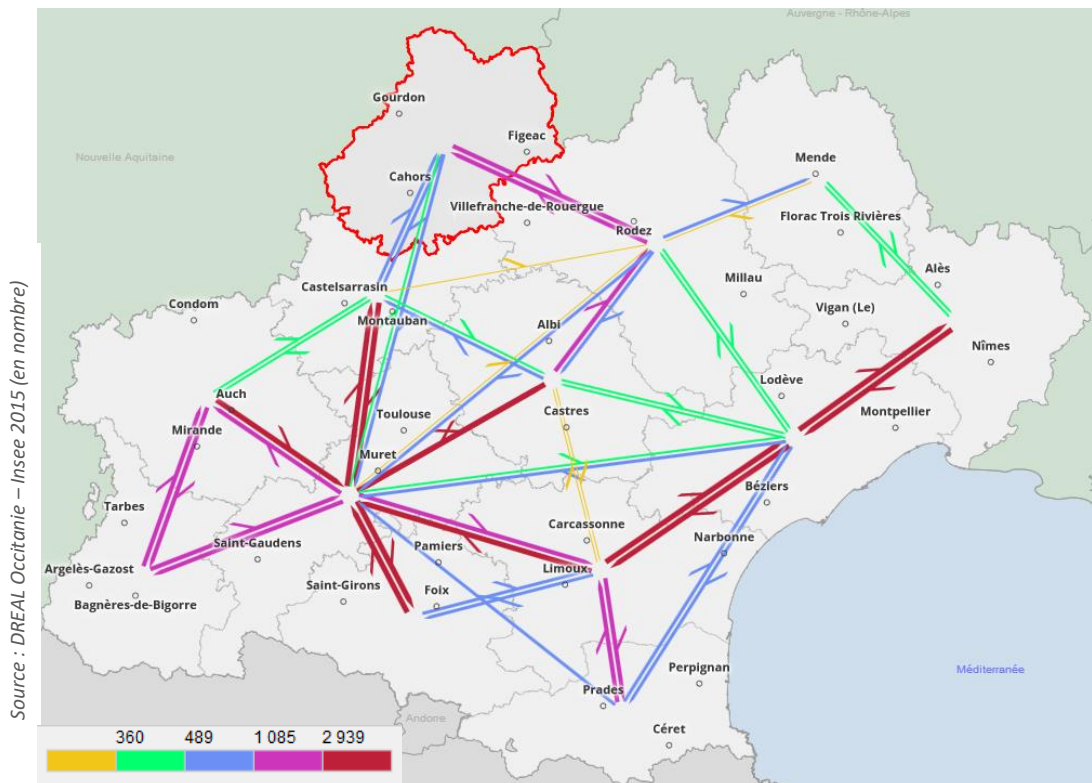


1.e. Accessibilité routière du territoire

Temps d'accès routier aux autoroutes



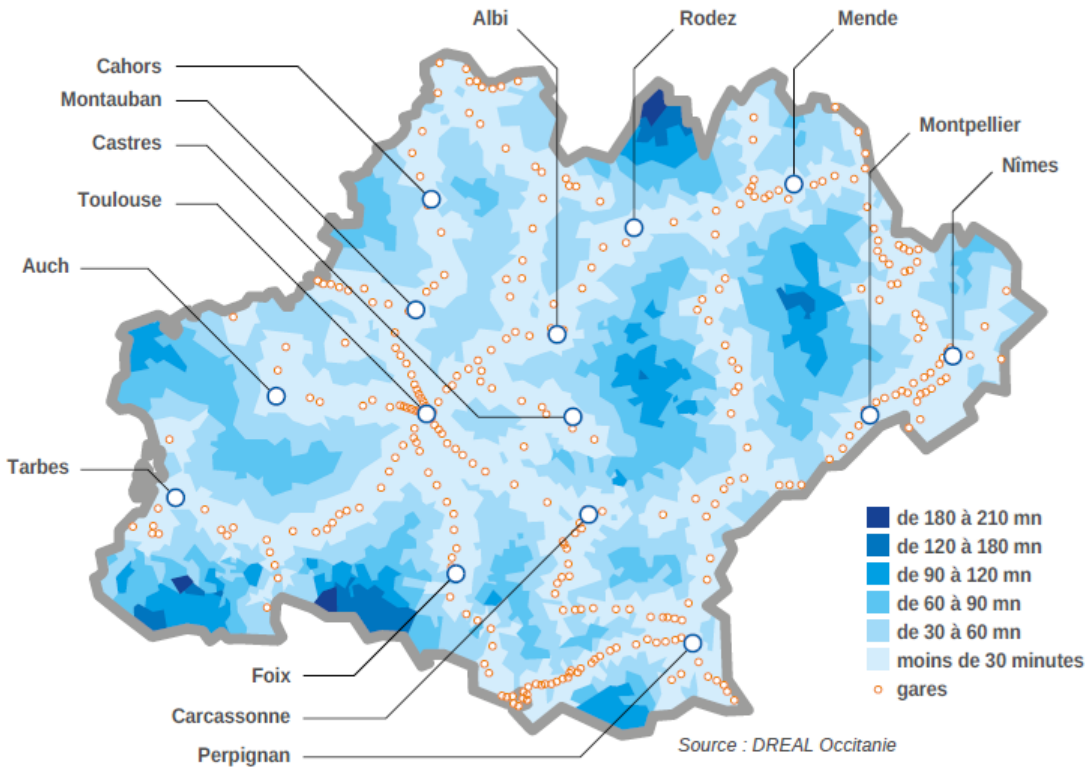
Flux Domicile – lieu de travail d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi



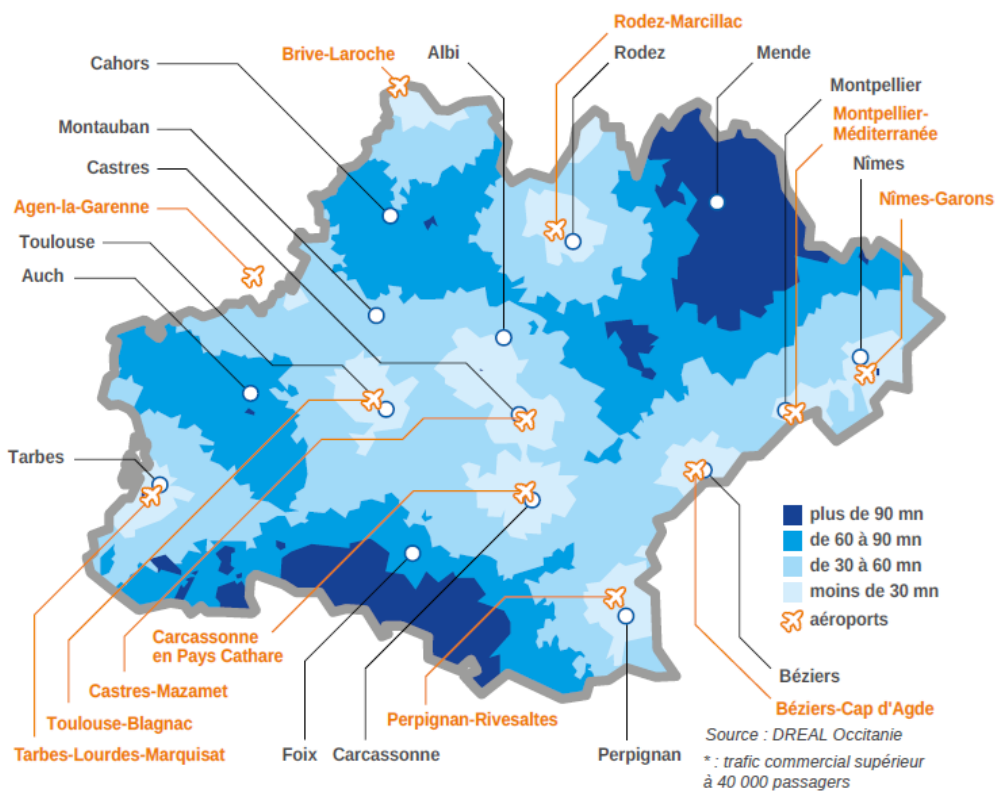
1. Le RÉSEAU ROUTIER

1.e. Accessibilité routière du territoire

Temps d'accès routier aux gares



Temps d'accès vers les principaux aéroports



Source : DREAL Occitanie - ORT Chiffres clés 2106



2. Le RÉSEAU FERROVIAIRE



2.a. Longueur du réseau ferré

Dimension du réseau ferroviaire du département

95 km de lignes en service, dont 100% sont non-électrifiées

Longueur du réseau – année 2017

Unité Km

Source : Réseau Ferré National

	Lot	Occitanie	France*
lignes électrifiées	104	1 559	15 965
lignes non électrifiées	132	1 098	12 800
Total	236	2 657	28 765

* Année 2016

Le réseau ferroviaire lotois cumule 236 km de lignes exploitées en 2017, soit 9% de l'ensemble du réseau régional qui s'élève à 2 657 km au total.

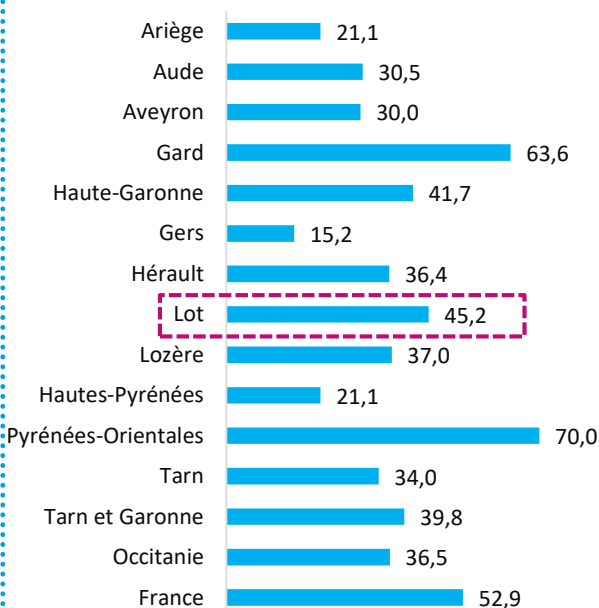
Le ratio de lignes électrifiées s'élèvent à 44% (104 km) et se situe en dessous du taux moyen observé pour le niveau régional (59%) et national (59%). Le département se place au 8^{ème} rang du taux d'électrification.

56% du réseau ferré est à voie unique, ce qui est légèrement supérieure du niveau régional (53%) et plus important que le niveau national (41%).

Avec une densité de 45,2 m de linéaire par km², le Lot se classe au 3^{ème} rang des départements d'Occitanie, après celle des Pyrénées-Orientales et du Gard. Cette densité est supérieure à la moyenne régionale (36,5 m/km²) mais en deçà de la moyenne nationale (52,9 m/km²).

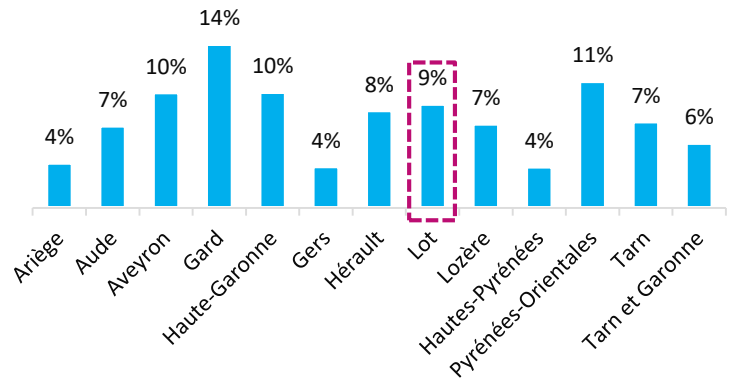
Densité du réseau ferroviaire - année 2017

Unité m/km² - Source : Réseau Ferré National/ SOeS



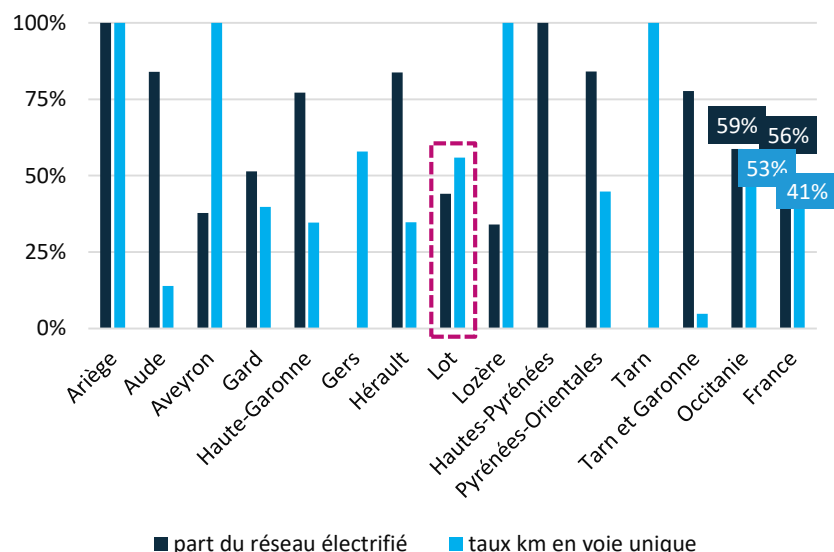
Répartition de la longueur du réseau ferré en 2017 : comparaisons départementales

% par rapport au linéaire - source : Réseau Ferré National



Caractéristiques du réseau ferré en Occitanie en 2017 : comparaisons départementales

% par rapport au linéaire - source : SOeS / MTES





2. Le RÉSEAU FERROVIAIRE



2.c. Les chiffres clés du ferroviaire en Occitanie



20 lignes TER
500 TER en circulation chaque jour



1 milliard de km parcourus en train/an par les usagers



56 000 voyageurs quotidiens sur 543 trains



2 514 km de voies ferrées



484 M€ budget annuel transports de la Région

Depuis 2002, l'investissement de la Région, en quelques chiffres :



+60% voyageurs



4,7 milliards € investissement de la région dans le ferroviaire en **15 ans**.



153 nouvelles rames financées



130 gares régionales rénovées



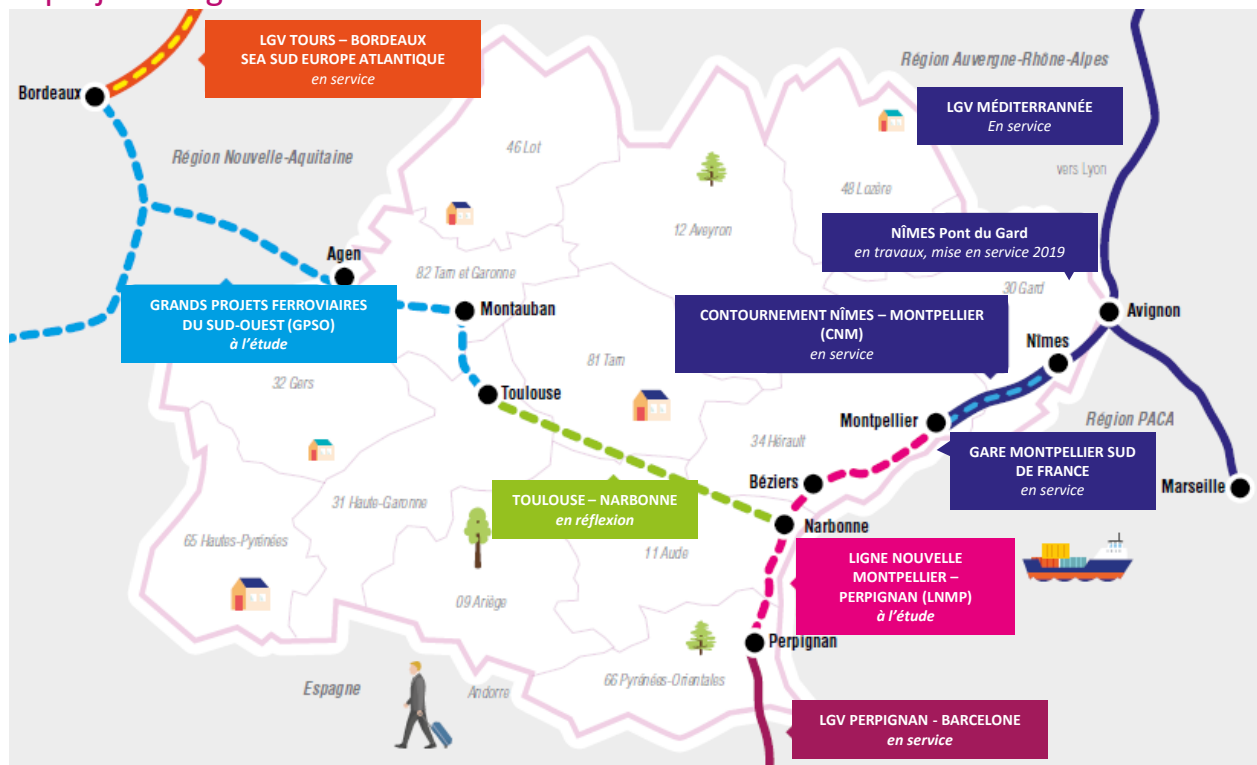
600 km lignes ferroviaires régionales renouvelées



65 pôles d'échanges aménagés

Source : <https://www.laregion.fr/La-carte-du-reseau>

Les projets de grande vitesse en Occitanie



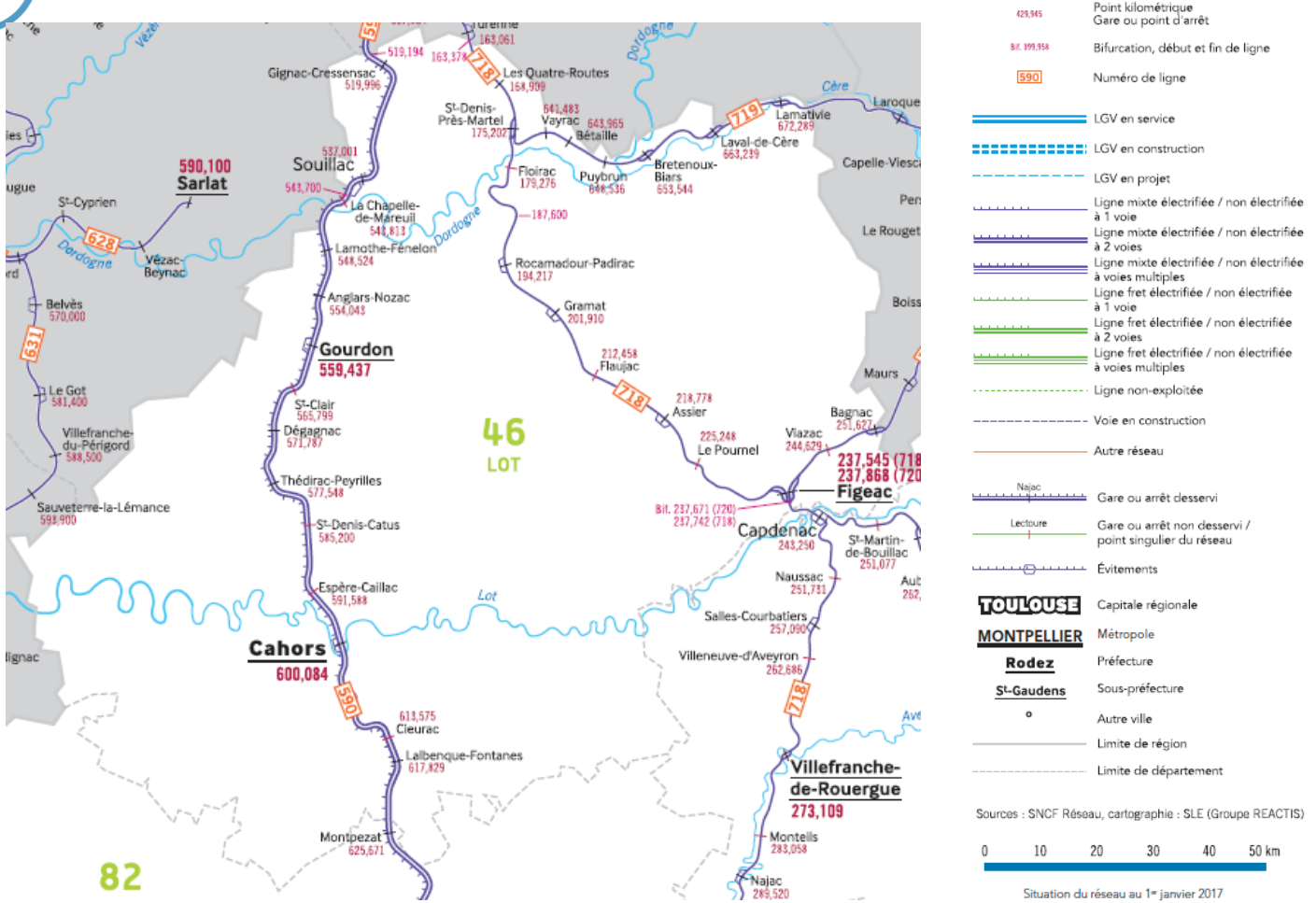
Source : extrait « Le rail et l'intermodalité dans votre région » de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée



2. Le RÉSEAU FERROVIAIRE



2.b. Le réseau ferré départemental





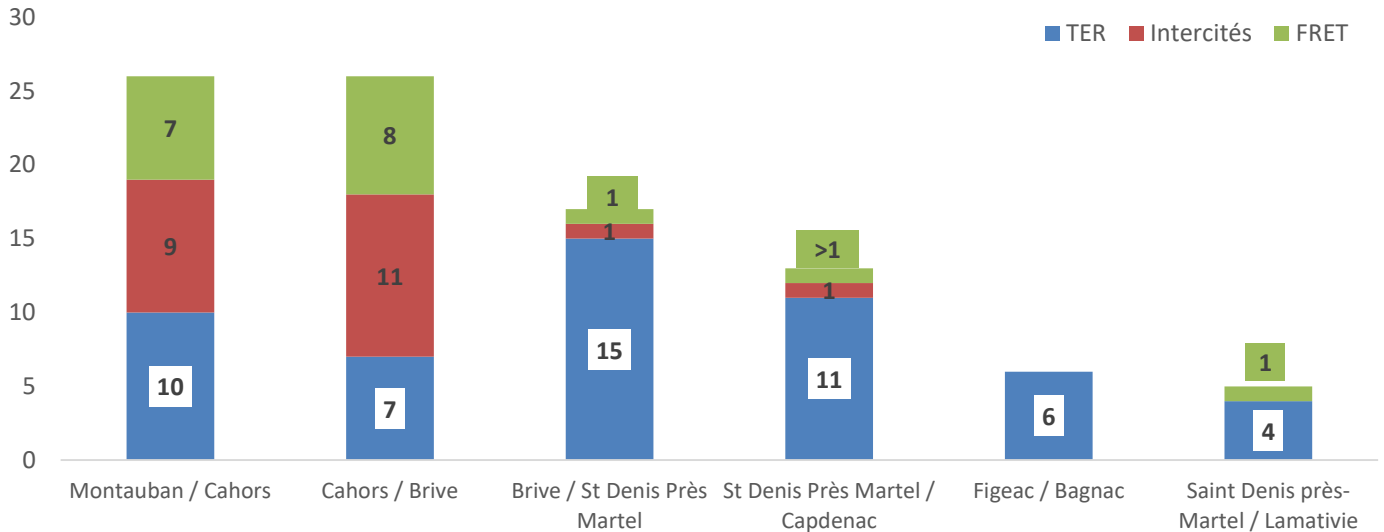
2. Le RÉSEAU FERROVIAIRE



2.d. L'offre de service

Nombre de circulations de trains sur les lignes du Lot

Unité : en nb de trains / jour – Source : SNCF Réseau



Trafic annuel de voyageurs

Unité : en nb de voyageurs par an au départ et à l'arrivée des gares - Source : SNCF open data

TER + Grandes lignes	2016	2017	2017/2016
Gare de Cahors	344 956	350 237	▲
Gare de Figeac	151 236	158 156	▲
Gare de Souillac	109 142	111 331	▲
Gare de Gourdon	97 121	97 642	▲
Gare de St Denis près Martel	16 840	15 401	▼

En 2017, sur la région, le Lot se situe :

- 11^{ème} rang des voyageurs;
- 9^{ème} rang du nombre de gares dans le département.

 **18 gares**
dans ce département

 **TOP 5 des grandes gares**

- Cahors
- Figeac
- Souillac
- Gourdon
- Saint Denis près Martel

 **798 170**
voyageurs

 **+3,1%**
d'évolution du trafic
en 1 an

Source : SNCF - <http://bao.free.fr/data/sncf/sncf-gares.html?FRANCE>



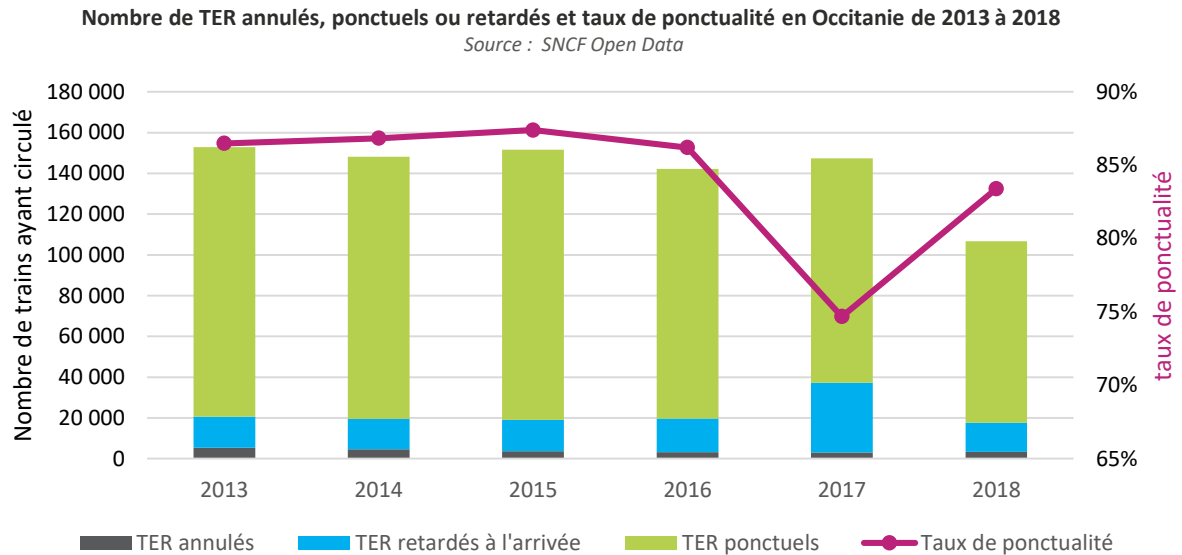
2. Le RÉSEAU FERROVIAIRE



2.e. Les performances du réseau des trains régionaux et grandes lignes

Taux de ponctualité des trains régionaux liO en Occitanie

86% de trains ponctuels entre janvier 2013 à septembre 2018 (source open data SNCF)



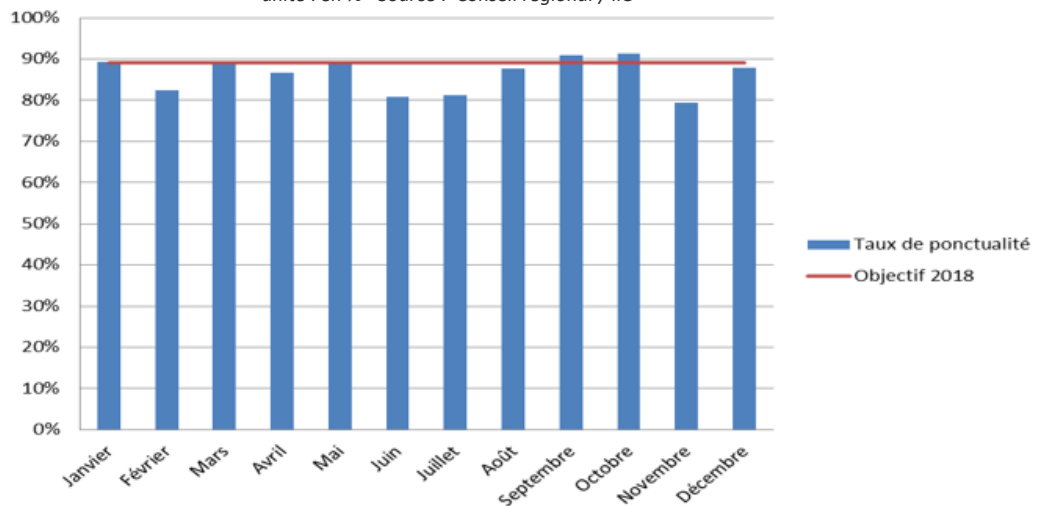
Près de 872 000 trains ont circulé sur la période 2013 - 2018 en Occitanie sur les 1 000 000 de trains programmés, soit un taux de fiabilité de 97%. Le taux de ponctualité des trains sur la période représente 86% et varie entre 83% et 87%.

Les principales causes avancées par la SNCF sont des causes externes pour 34% (dysfonctionnements dus aux conditions météo, chute d'arbres, collisions ...), des problèmes liés aux installations (23%), du matériel roulant défectueux (18%), des actes de malveillance (12%), les mouvements sociaux (6%), les agents de conduite ou la prise en charge de voyageurs (5%).

Fiabilité des lignes ferroviaires régionales liO

Taux de ponctualité* des lignes circulant dans le Lot**, entre janvier et décembre 2018

unité : en % - Source : Conseil régional / liO



Sur l'ensemble des lignes circulant dans le Lot, le taux de ponctualité (en cumul à fin 2018) est de 86,2%. Les principales cause de non ponctualité sont classées en trois familles :

- L'activité TER, à l'origine de 34% des retards (en cumul);
- Les causes Réseau, représentent 34% des retards (en cumul) ;
- Les causes externes à l'origine de 30% des retards (en cumul).

- * **Taux de ponctualité** : pourcentage de trains ponctuels à cinq minutes cinquante-neuf secondes (5'59'').
- ** **Lignes circulant dans le Lot** : Toulouse – Brive et Rodez – Brive





2. Le RÉSEAU FERROVIAIRE



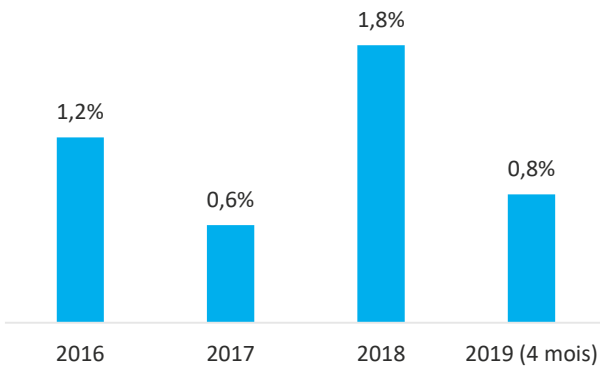
2.e. Les performances des Intercités

Taux de ponctualité des trains régionaux liO en Occitanie

86% de trains ponctuels entre janvier 2013 à septembre 2018 (source open data SNCF)

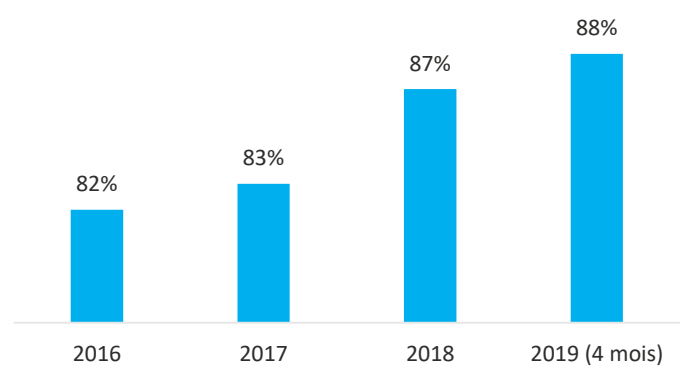
Taux d'annulation des Intercités

Source : SNCF Open data/régularité-mensuelle-intercités



Taux de retard des Intercités

Source : SNCF Open data/régularité-mensuelle-intercités

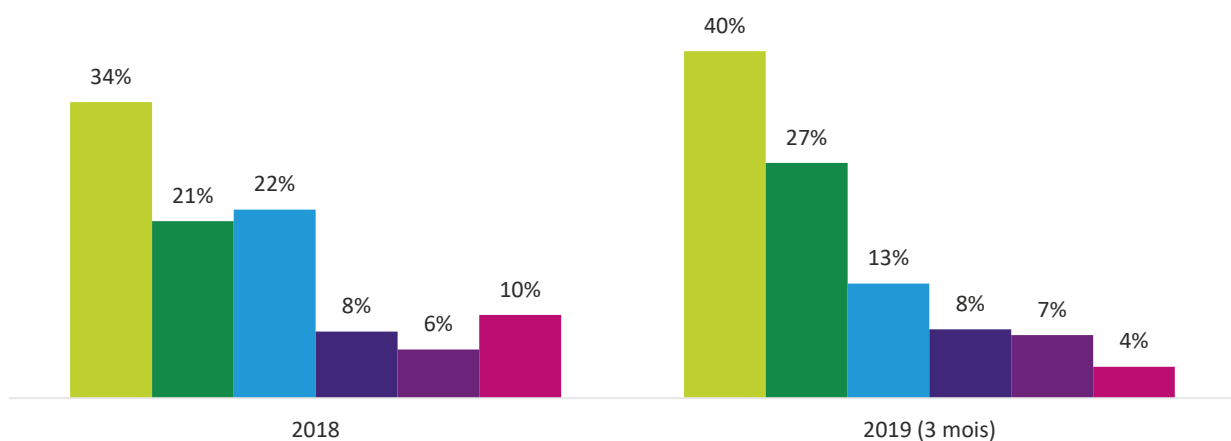


Sur les 4 premiers mois de l'année 2019, le taux d'annulation s'est établi à 0,8% sur l'axe Cahors/Brive – Paris/Austerlitz, pour 1,4% des Intercités annulés en moyenne nationale.

Les principaux motifs de retards sont liés à des causes externes (34% - 40%), aux travaux des infrastructures (21%-27%) et à la gestion du trafic (22%-13%).

Motifs des retards des Intercités en 2018

Source : AQST



- causes externes (météo, obstacles, colis suspects, malveillance, mouvements sociaux, etc.)
- cause infrastructure ferroviaire (maintenance, travaux)
- cause gestion trafic (circulation sur ligne ferroviaire, interactions réseaux)
- cause matériel roulant
- cause gestion en gare et réutilisation de matériel
- cause prise en compte voyageurs (affluence, gestions PSH, correspondances)



* Taux de ponctualité : pourcentage de trains ponctuels à cinq minutes cinquante-neuf secondes (5'59").



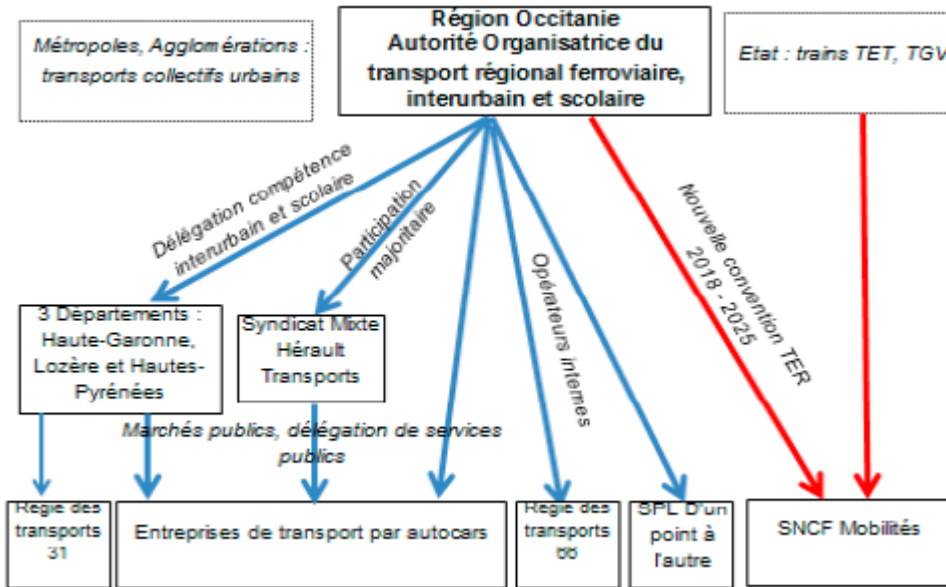
3. Le RÉSEAU MULTIMODAL



3.a. Les acteurs du transport de voyageurs en Occitanie

Les acteurs du transport en Occitanie

Source : Dossier de presse Présentation du service public Occitanie Transports – 24 mai 2018
Région Occitanie



Les chiffres clés du service public de transport routier en Occitanie :



361 lignes régulières d'autocar
1 000 autocars de lignes régulières



3 gares routières



150 000 élèves transportés quotidiennement



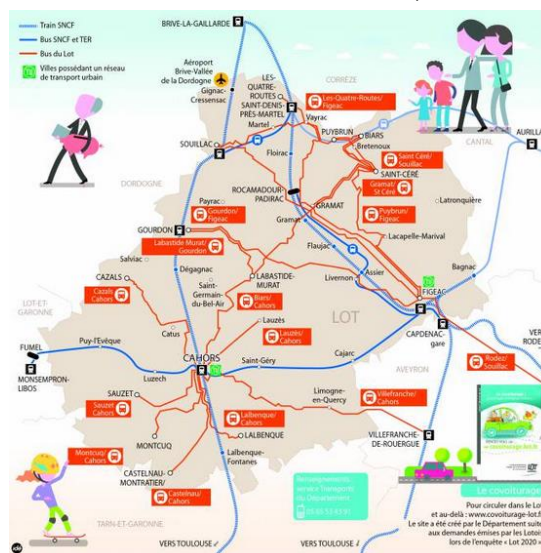
20 millions voyageurs sur le réseau autocar TER chaque année



31 000 points d'arrêts

Cartographie des points d'arrêt et des circuits de transport de voyageurs

Source : Service Public Occitanie Transports liO



3. Le RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



3.a. Les services d'eau potable

Au 1^{er} janvier 2017, 103 services assurent la distribution de l'eau potable à l'ensemble de la population lotoise.

Le nombre de services médian s'élève à 99 en Occitanie (50% des départements ont un nombre de services en deçà et 50% au-delà).

En nombre de services, le département du Lot se place en 7^{ème} position.

Les collectivités ont fait un choix de gestion déléguée pour 43% d'entre elles contre 57% en gestion directe.

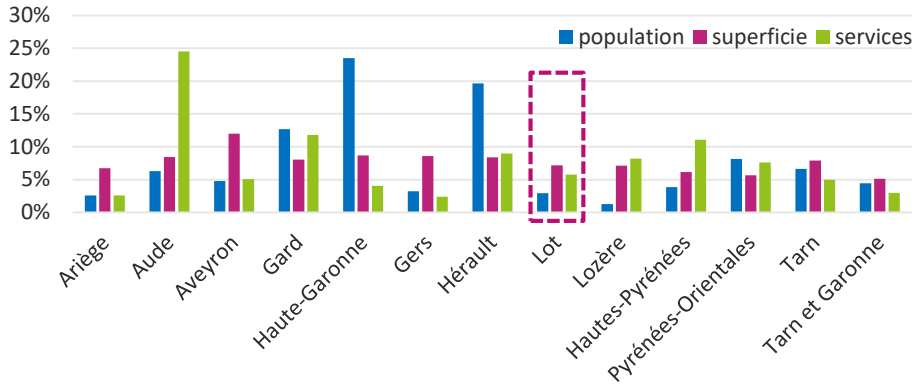
Cependant, la gestion déléguée assure une desserte en eau potable à 72% de population du Lot.

Dans le Lot la qualité microbienne s'élève à 97,7% et la conformité physico-chimique est de 96,7% (Occitanie : 96,7% et 95,5%, respectivement).

Pour l'année 2017, les données présentées couvrent :
97% de la population du Lot
51% de la population en Occitanie

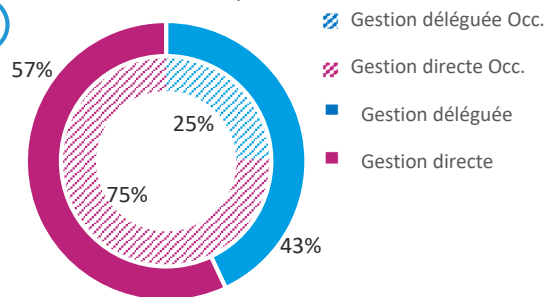
Services d'eau potable : comparaison départementale en 2017

Sources: Eau France, INSEE



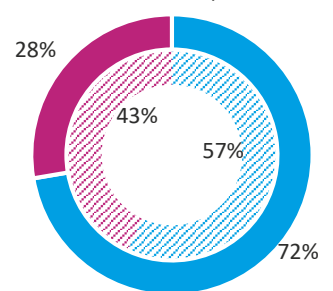
Répartition des services selon le mode de gestion

Source: Eau France/SISPEA



Population desservie par mode de gestion

Source: Eau France/SISPEA



Modes de gestion :

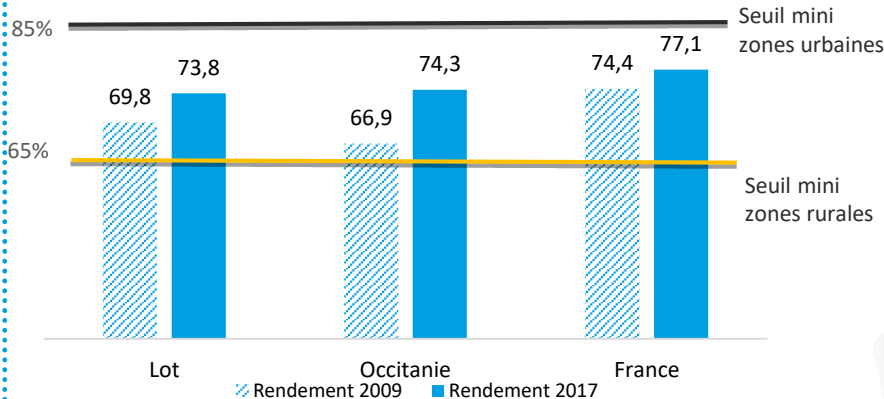
Gestion directe : la collectivité assure le service mais peut avoir recours à des prestataires de services. (régie, régie avec une prestation ou gérance).

Gestion déléguée : une entreprise de droit privé, à la demande d'une collectivité, exploite tout ou partie du service selon un contrat de délégation. (concession, affermage, régie intéressée).

Le rendement du réseau d'eau potable dans le Lot

Rendement des réseaux d'eau potable

Source : SISPEA - traitement CERC Occitanie

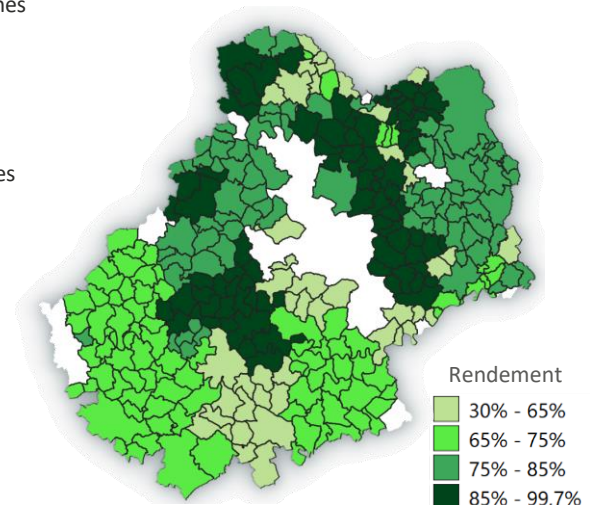


Selon le code de l'Environnement (article D213-48-14-1), le seuil de rendement minimal est fixé à 85% pour les collectivités les plus urbanisées et 65% pour les plus rurales.

Le rendement moyen dans le Lot est au dessus du seuil mini fixé pour les zones rurales. La moitié des rendements sont au dessus de 75,1%, un quart des collectivités ont un rendement en dessous de 64,2%.

Cartographie 2017 des rendements des réseaux d'eau des communes du Lot

Source: SISPEA - traitement CERC Occitanie



Grille de lecture : l'intensité de la couleur augmente avec le taux de rendement. Les zones blanches traduisent l'absence de données

Le rendement des réseaux varie sensiblement d'une commune ou d'un syndicat à l'autre, avec des extrêmes variant de 30,7% pour le plus faible et 97,7% pour le plus élevé.



Le **rendement** (en %) est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.

3. Le RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

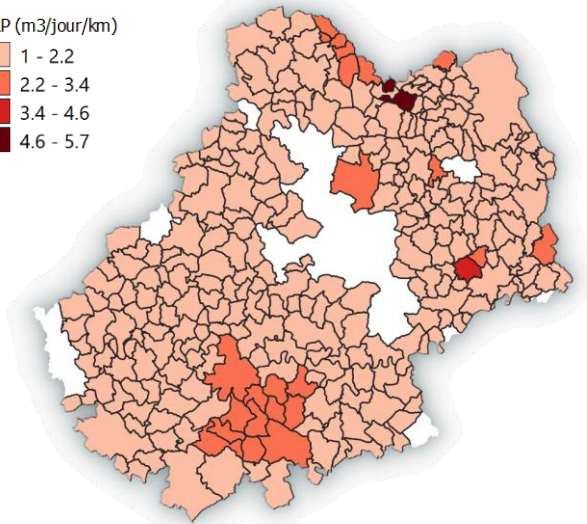
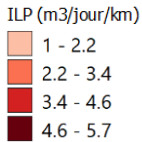


L'indice linéaire de pertes d'eau (ILP)

Le volume d'eau mis en distribution et non consommé dans le Lot (2,4 m³/km/jour) est inférieur à la moyenne régionale (4,3 m³/km/jour). Ce qui représente un volume de 7 640 472 m³ d'eau potable perdu dans le département sur une année, soit l'équivalent de 2 000 piscines olympiques de 3 750 m³. La moitié des collectivités ont un indice linéaire de perte des réseaux d'eau potable au dessus de 1,45 m³/km/jour et un quart des indices se situent au dessus de 2,67 m³/km/jour.

Cartographie 2017 des ILP des réseaux d'eau des communes du Lot

Sources: SISPEA



Grille de lecture : l'intensité de la couleur augmente avec l'indice linéaire de perte. Les zones blanches traduisent l'absence de données



L'indice linéaire de perte évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. Il se calcule ainsi (V = volume) :

$$\frac{[(V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}) - (V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommé sans comptage} + V \text{ service du réseau})]}{\text{longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ jours pour 2014}}$$

Le taux de renouvellement et connaissance du réseau

Le **taux de renouvellement** s'établit en moyenne annuelle à 0,58% sur le département du Lot, il est inférieur à la moyenne régionale (0,67%) et nationale (0,71%).

Avec un linéaire renouvelé de 50 km en moyenne par an, 174 ans seraient nécessaires pour renouveler entièrement le réseau, hors branchements, du département.

La **densité linéaire d'abonnés** dans le Lot est de 17,3 ab/km comparée à 33 ab/km en Occitanie.

Selon la base SISPEA, le **montant des travaux engagés** par les collectivités du Lot, en 2017, s'élèverait à près de 11,3 millions € HT. Ce montant comprend tous les travaux y compris les travaux de renouvellement et études liées.

L'**indice de connaissance et de gestion patrimoniale** des réseaux d'eau potable évalue le niveau de connaissance de ces réseaux, assure la qualité de la gestion patrimoniale et permet un suivi de l'évolution de cette connaissance.

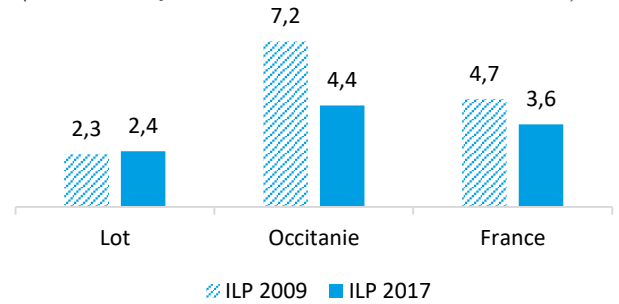
Un indice égal ou supérieur à 40 points rend compte de l'existence du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau défini dans les articles L2224-7-1 et D2224-5-1 du CGCT.



L'indicateur de rendement, l'indice linéaire de perte et le taux de renouvellement 2017 ont été calculés à partir de la base de données SISPEA de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement. Les résultats au 01/01/2017 ont été établis sur la base des données disponibles et non pas sur l'ensemble des services présents.

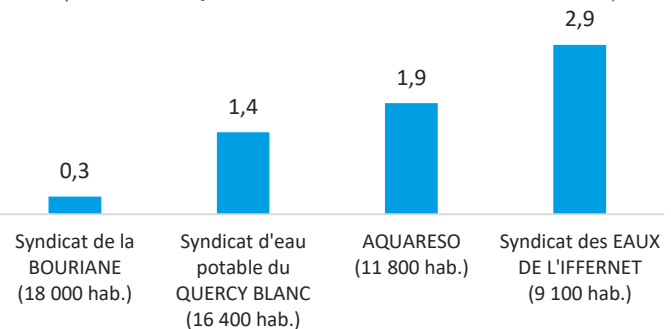
Indice linéaire de pertes des réseaux d'eau

(Unité : m³/km/j - Sources : SISPEA – traitement CERC Occitanie)



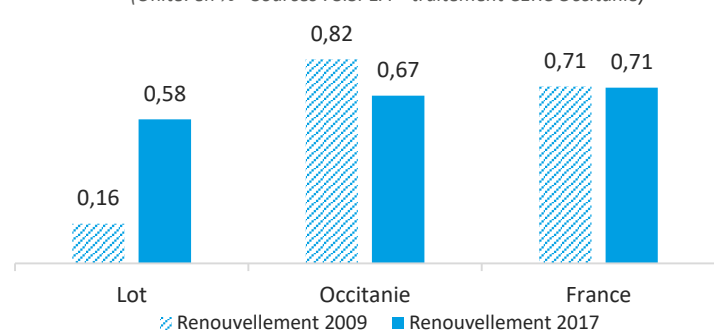
Indice linéaire de pertes des réseaux d'eau des collectivités les plus peuplées

(Unité : m³/km/j - Sources : SISPEA – traitement CERC Occitanie)



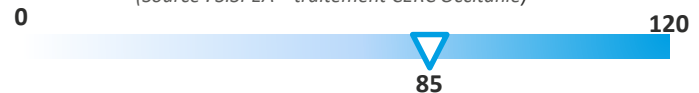
Taux de renouvellement

(Unité : en % - Sources : SISPEA – traitement CERC Occitanie)



Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

(Source : SISPEA – traitement CERC Occitanie)



3. Le RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



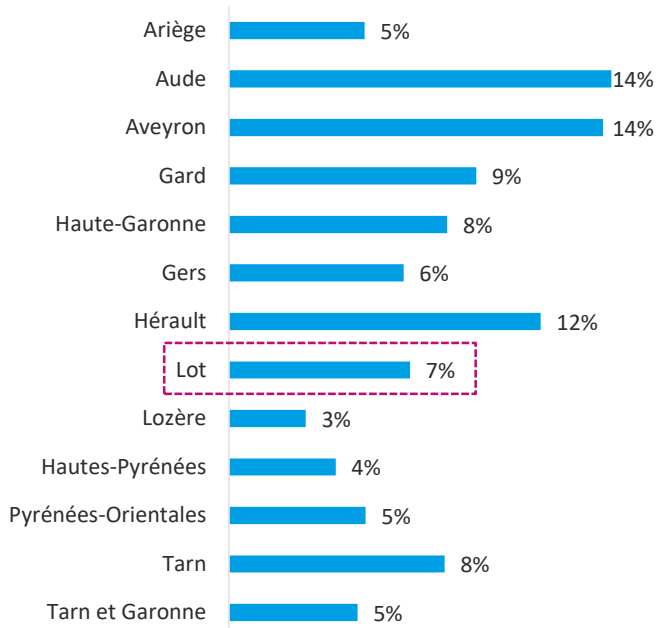
3.b. Les systèmes d'assainissement collectif

Taille du parc de stations d'épuration dans le Lot
1 station d'épuration pour 693 équivalents-habitants

Equivalents-Habitants (EH):
Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration, basée sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

Part du parc de stations de traitement des eaux usées en 2019 : comparaisons départementales

% par rapport parc Occitanie - Source DREAL Occitanie

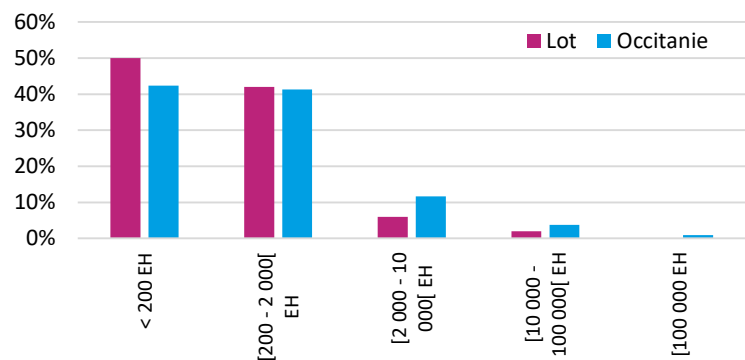


Au 1^{er} janvier 2019, le Lot comptabilisait 200 stations d'épuration, soit 7% du parc régional.

On compte, en moyenne, une station pour 693 Equivalents-Habitants, ce rapport est le plus faible en Occitanie; la moyenne régionale s'établit à 4 035EH.

Nombre de stations d'épurations dans le Lot en fonction de la taille

Unité: % - Source DREAL Occitanie



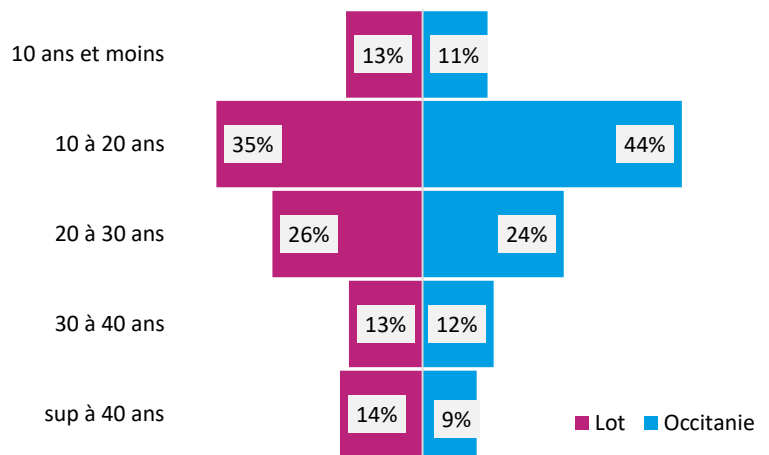
Dans le Lot, les stations d'épuration sont de taille réduite, 92% des stations ont une capacité théorique inférieure à 2 000 EH.

La structuration, en volume, du parc est quasi identique entre le Lot et l'Occitanie, 50% des STEU ont plus de 15 ans. Cependant, le ratio de celles qui ont plus de 30 ans est plus important dans le Lot qu'en Occitanie.

La durée de vie d'une station d'épuration est comprise entre 30 et 40 ans, ce qui représente un quart des STEU du Lot.

Comparaison de l'ancienneté du parc de stations d'épuration en service au 01/01/2019

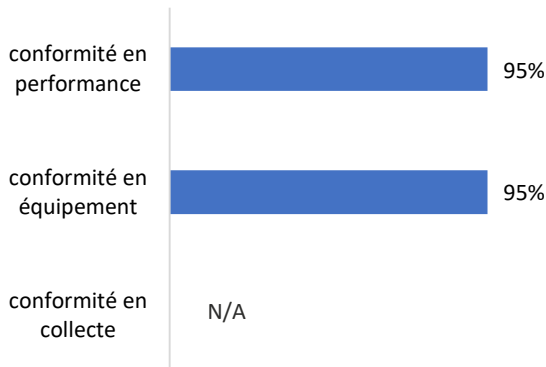
Unité : % - Source : Source: DREAL Occitanie



Degré de conformité des stations

Degré de conformité des stations d'épuration du Lot par indicateur de contrôle au 01/01/2019

Unité : % Source : Source: DREAL Occitanie



Selon l'indicateur de contrôle retenu, les taux de performance et d'équipement sont identiques (95%) dans le Lot et supérieur à ceux observés au niveau régional (81% en performance et 88% en équipement).

Conformité en équipement :

Une STEU (Station de Traitement des Eaux Usées) est conforme ERU (Eaux Résiduelles Urbaines) en équipement global sur l'année en cours dès lors qu'elle dispose, au 31 décembre de l'année en cours, de tous les équipements nécessaires pour atteindre le(s) niveau(x) de traitement requis au titre de la DERU.

Conformité en performance :

Une STEU est conforme ERU en performances globales sur l'année en cours dès lors qu'elle a atteint les abattements nécessaires sur chacun des paramètres prescrits au titre de la DERU pour l'année en cours.

Conformité en collecte :

Une STEU est conforme si, par temps sec, on ne constate aucun rejet ou déversement supérieur à 5 % des volumes générés par l'agglomération d'assainissement sur les déversoirs d'orage. De plus, aucun réseau non raccordé ne doit être situé dans le périmètre de l'agglomération.



4. Le RÉSEAU ÉLECTRIQUE



4.a. Les installations du réseau électrique

Chiffres clés des infrastructures

(HTA et BT) en 2018 :

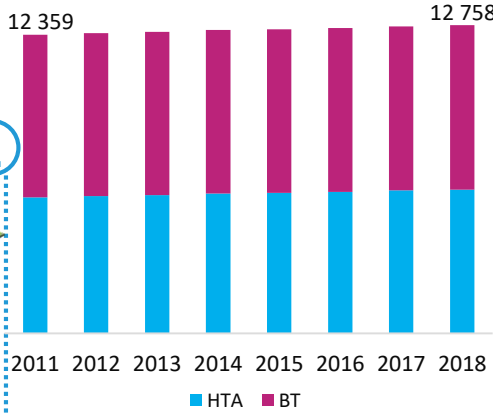
- 7 036 postes
- 12 758 km de lignes électriques

Source : ENEDIS Open data

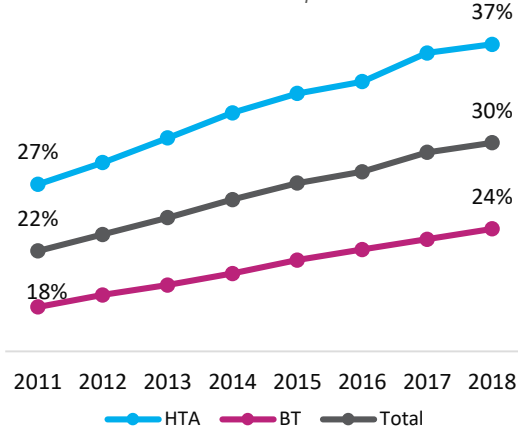


L'électricité produite par les centrales est d'abord acheminée sur de longues distances dans des lignes à haute tension (HTB) gérées par RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Elle est ensuite transformée, au poste source d'Enedis, en HTA (généralement 20 000 volts) afin d'être acheminée par le réseau de distribution. Le réseau de distribution HTA alimente d'une part des clients industriels et d'autre part des postes de distribution publique qui transforme la HTA en BT (Basse Tension en 220/380V). Ce sont les postes de distribution publique qui alimentent les autres clients (particuliers, commerçants, artisans...). Au final, la qualité de l'alimentation en électricité des utilisateurs du réseau résulte de la qualité de tout ce parcours.

Évolution 2011-2018 du linéaire en km des réseaux HTA et BT dans le Lot
Source : ENEDIS open data



Évolution 2011-2018 de la part d'enfouissement des réseaux HTA et BT dans le Lot
Source : ENEDIS open data



En 2018, le Lot est alimenté en énergie électrique par 12 758 km de lignes :

- 53% en BT
- 30% en souterrain (HTA+BT)

Sur le territoire, le taux d'enfouissement a progressé de 8 points entre 2011 et 2018, passant de 22% à 30%.

D'une longueur de 5 951 kilomètres, le **réseau HTA** (moyenne tension) est enfoui à 37%, un taux largement inférieur au niveau moyen régional (44%) et national (50%).

Le **réseau BT** (basse tension) mesure 6 806 kilomètres avec un taux d'enfouissement de 24%, inférieur au niveau moyen régional (39%) et national (47%). Ce réseau comprend 76% de **lignes aériennes**.

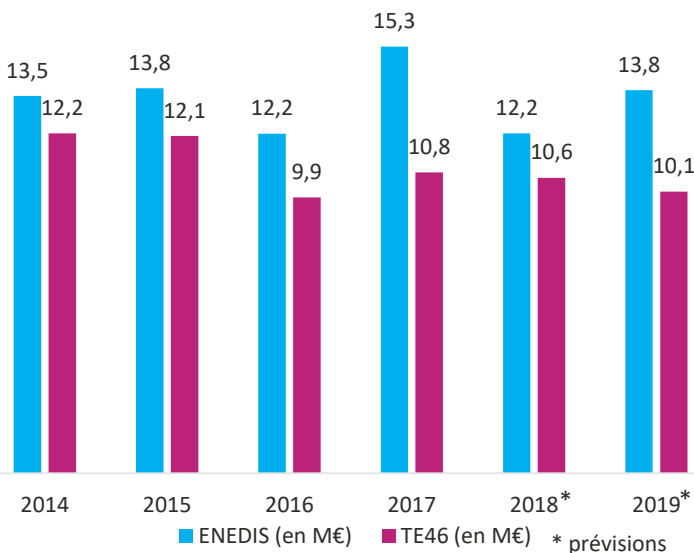
Caractéristiques du réseau

La Fédération Départementale d'Energies du Lot est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour les 313 communes du Lot, dont 308 sous régime rural d'électrification et 5 sous régime urbain. Elle construit le réseau de distribution avec son concessionnaire Enedis.

Les investissements d'Enedis sur la concession en 2017 s'élèvent à 15,3 millions d'euros et sont répartis pour 24% dans le raccordement des consommateurs et producteurs, 54% d'investissement pour l'amélioration du patrimoine et 10% au déploiement du compteur communicant Linky. La hausse d'investissement s'explique par une augmentation des dépenses sur les postes sources (ajout d'un 2^{ème} transformateur au poste de Lavaur et remise à neuf du poste de Sainte Alauzie). Sur la même période, la FDEL a investi 10,8 Millions Euros sur le réseau concédé. En 2017, 101,4 km ont été mis en services dont 11,2 km pour une extension (11%), 6 km ont été renouvelés (6%) et 84,2 km renforcés (83%). L'âge moyen du réseau HTA est évalué à 26,4 ans, celui du réseau BT à 26,5 ans, pour une durée d'utilité estimée entre 40 ans et 50 ans. Pour les postes de transformation, la moyenne d'âge s'élève à 26,9 ans pour une durée d'utilité estimée entre 30 et 40 ans.

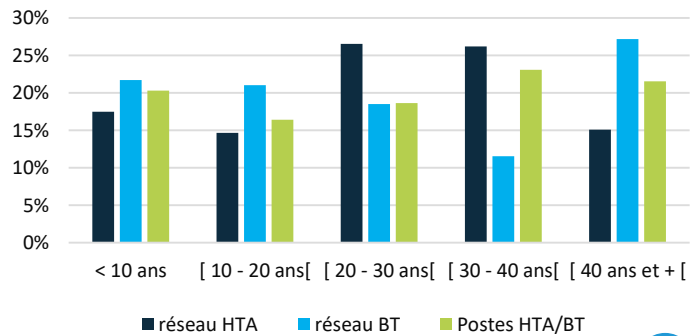
Evolution des investissements sur la concession

Unité : en millions € - Sources : TE46 et ENEDIS



Ancienneté des ouvrages d'arts

Unités : en % - Sources : TE46/ENEDIS



Chiffres clés du CRAC 2017 Enedis :

- 126 998 clients raccordés au réseau public (+0,6% vs 2016)
- 1 108 GWh d'énergie acheminée (+1,5% par rapport à 2016)
- 542 M€ valeur brute comptable des ouvrages concédés
- 329 M€ valeur nette des ouvrages concédés
- 672 M€ : valeur de remplacement

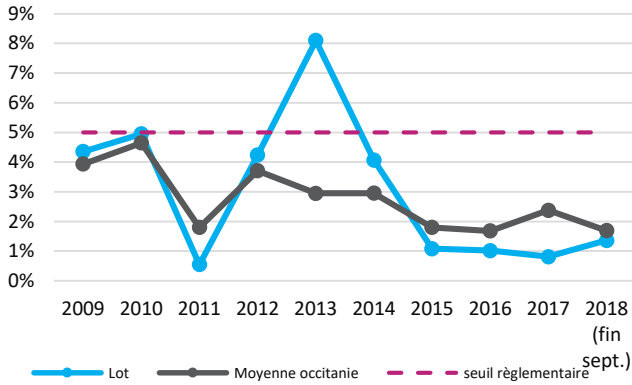


4. Le RÉSEAU ÉLECTRIQUE

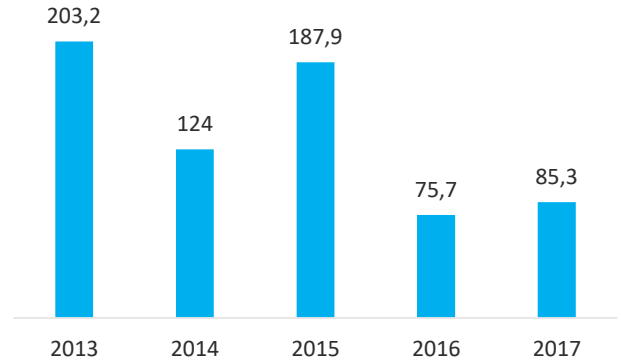


4.b. La qualité de fourniture

Évolution 2009-2018 du ratio nombre de clients HTA et BT en écart par rapport au seuil réglementaire / total de clients HTA et BT du département
Source : ENEDIS open data



Evolution de la continuité de fourniture
Unité : en minutes - Sources : TE46 - ENEDIS



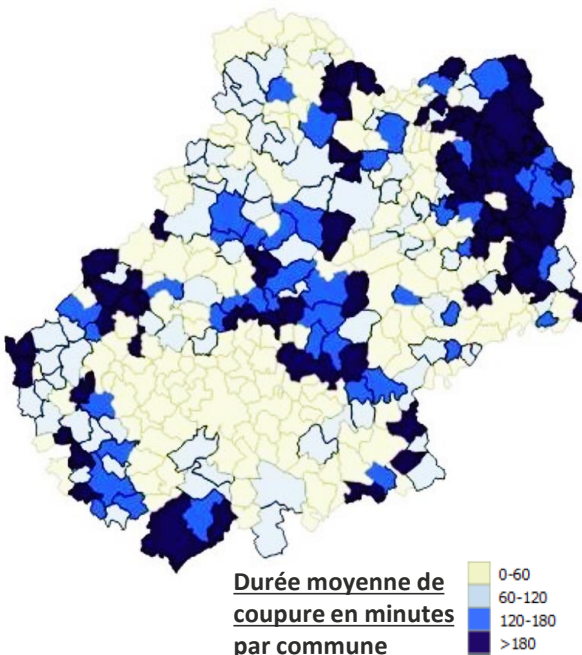
Le critère B est resté sur un bon niveau en 2017. Il s'élève à 85,3 minutes de coupure d'alimentation par client et par an, durée inférieure à la moyenne nationale constatée (90,9mn) car l'année 2017 a été marquée par les aléas climatiques d'intensité moyenne. Les pannes proviennent pour 63% d'incidents sur le réseau HTA, pour 25% de travaux programmés sur le réseau HTA/BT, pour 7% d'incidents sur le réseau BT et pour 5 % d'incidents dans les postes source.

Les programmes de Prolongation de durée de vie (PDV) ont permis de réduire les pannes liées à l'usure. Enedis poursuivra ses efforts dans ce domaine pour améliorer la qualité de fourniture. Les programmes d'égagement et l'augmentation des organes télécommandés favorisent le maintien d'un critère B de bon niveau.

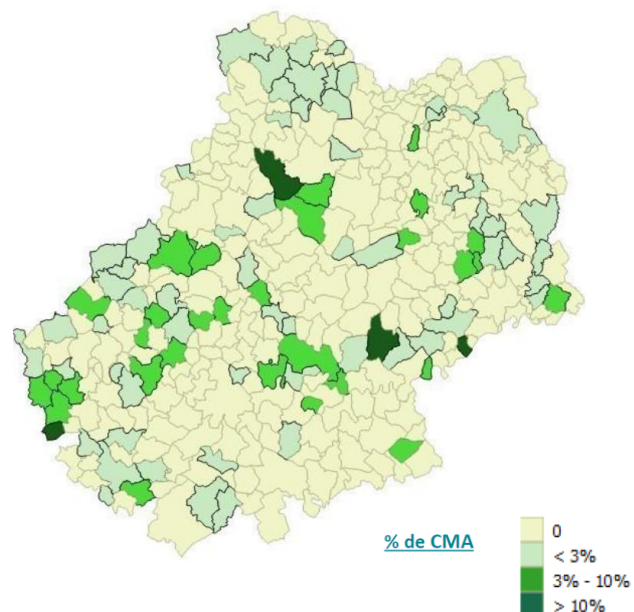
La FDEL/TE46 contribue également à la qualité du critère B en investissant, par an, 3 millions d'euros pour supprimer des réseaux BT fils nus qui auront disparus de la zone rurale avant 2025.

La continuité d'alimentation recouvre les coupures ou interruptions, subies par les utilisateurs. Ces coupures sont classées selon divers critères. On distingue ainsi les coupures programmées ou non et les coupures longues (> à 3 minutes) et coupures brèves (entre 1 seconde et 3 minutes). Le décret « Qualité » du 24 décembre 2007 et son arrêté, modifié en 2010, établissent des seuils en termes de continuité et de qualité de tension. Pour la continuité, les seuils sont 6 coupures longues, 35 coupures brèves et 13 heures de coupures cumulées sur l'année. Lorsque le taux global d'utilisateurs touchés dépasse 5%, le concessionnaire a obligation de présenter un plan d'action à l'AODE.

Critère B – Temps Coupure Client en moyenne 2015-2017
Sources : TE46 - ENEDIS



Client Mal Alimenté en 2017
Sources : TE46 - ENEDIS





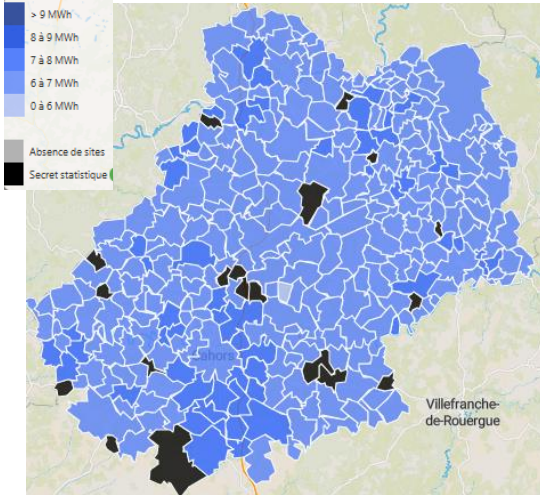
4. Le RÉSEAU ÉLECTRIQUE



4.c. La consommation territoriale selon les secteurs d'activités

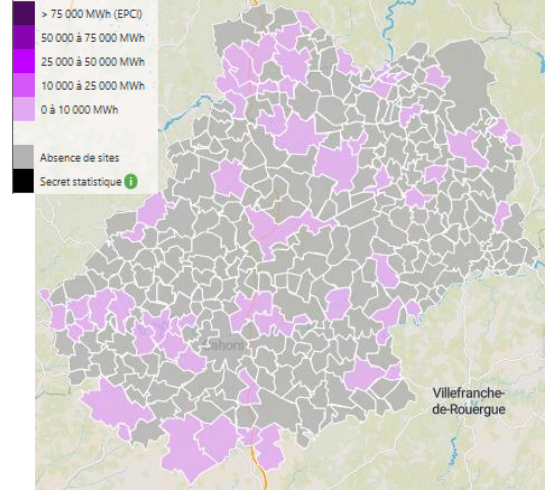
Secteur RESIDENTEL

Conso. Totale 2017 en MWh - Source : ENEDIS open data



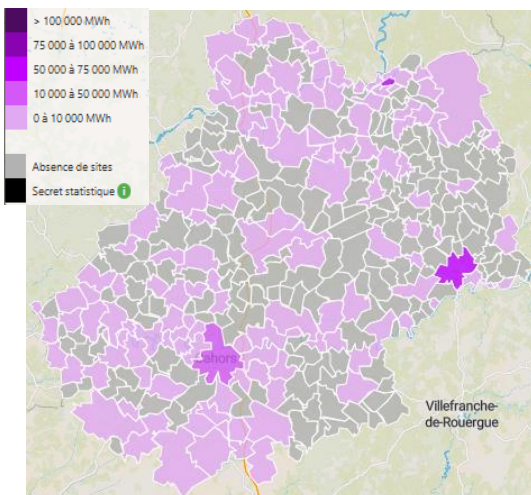
Secteur AGRICOLE

Conso. Totale 2017 en MWh - Source : ENEDIS open data



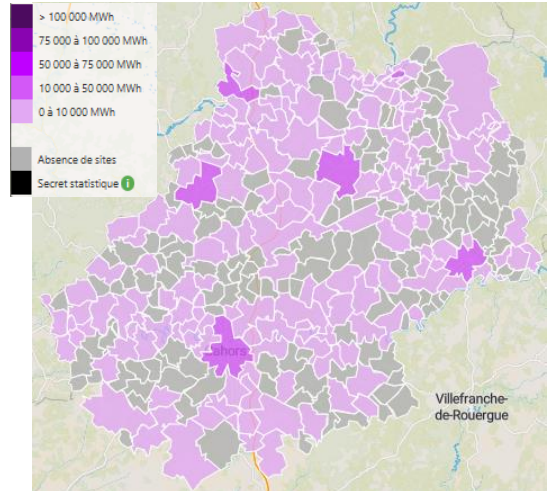
Secteur INDUSTRIEL

Conso. Totale 2017 en MWh - Source : ENEDIS open data



Secteur TERTIAIRE

Conso. Totale 2017 en MWh - Source : ENEDIS open data



4.d. L'éclairage public

Le Lot compte environ 32 000 luminaires d'éclairage public (EP), dont 9 000 lampes énergivores BF/VM (Ballon fluorescent/Vapeur de mercure), 12 000 lampes SHP (sodium haute pression), 7 000 lampes IM (iodures métalliques) et 4 000 lampes LED. L'éclairage public est une compétence communale exercée dans le Lot par les communes (EPCI à Figeac) ou par la FDEL.

La FDEL regroupe 140 communes rurales de 70 à 2 600 habitants et exploite 15 000 luminaires et 1 500 armoires de commande. Son patrimoine EP se répartit selon :

- 37% SHP (5 500)
- 25% IM (3 800)
- 20% BF/VM (3 000)
- 15% LED (2 300 – 5% seulement en 2015)

Depuis 2015 elle a investi 5,5 millions d'euros dans l'EP et engagera en 2019 1,5 million d'euros. Elle a supprimé plus de 2 000 sources énergivores BF/VM pour les remplacer par des sources économes (IM ou LED) qu'elle finance à 70%. La puissance moyenne de ses lampes a ainsi diminué de 120 W en 2015 à moins de 100 W en 2019.

Pour la protection du ciel nocturne, de nombreuses communes pratiquent, une partie de la nuit, l'extinction totale ou partielle de l'EP. La FDEL a mis en place un programme exceptionnel de suppression des luminaires « boules », également financé à 70%.



4. Le RÉSEAU ÉLECTRIQUE

4.d. La production d'énergie électrique renouvelable

L'électricité renouvelable couvre **47,8%** de l'électricité consommée en Occitanie et 22,7% en France en 2018. (source : « Panorama de l'électricité renouvelable en 2018 », RTE, ENEDIS, SER, ADEEF, ORE)

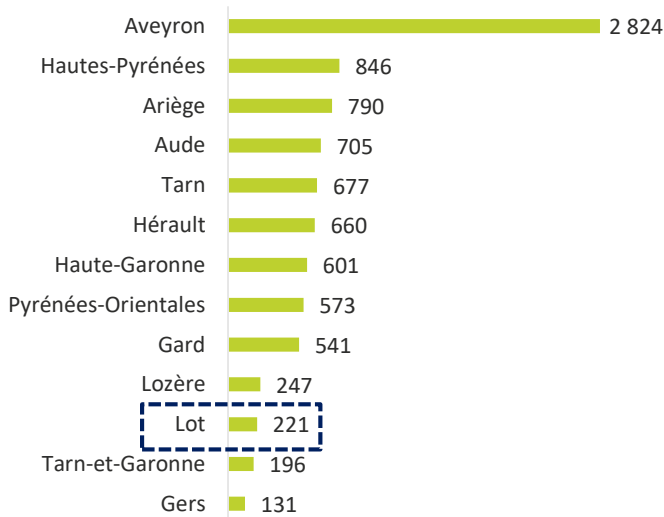
Avec 221 MW de puissance installée en énergie renouvelable (solaire, éolien, hydraulique, bioénergies), le département du Lot contribue à hauteur de 2% de la puissance installée en région et principalement :

- une capacité de 52,6 MW en solaire photovoltaïque, soit 3% de la puissance régionale installée,
- une capacité de 166,3 MW en énergie hydraulique, soit 3% de la puissance régionale installée,
- une capacité de 2,1 MW en bioénergies, soit 1% de la puissance régionale installée.

i L'objectif de la LTECV est de porter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation brute d'énergie en 2020 et à 32% en 2030. Pour parvenir à cet objectif, **les énergies renouvelables doivent représenter 40% de la production d'électricité**, 38% de la consommation finale de chaleur, 15% de la consommation finales de carburant et 10% de la consommation de gaz.

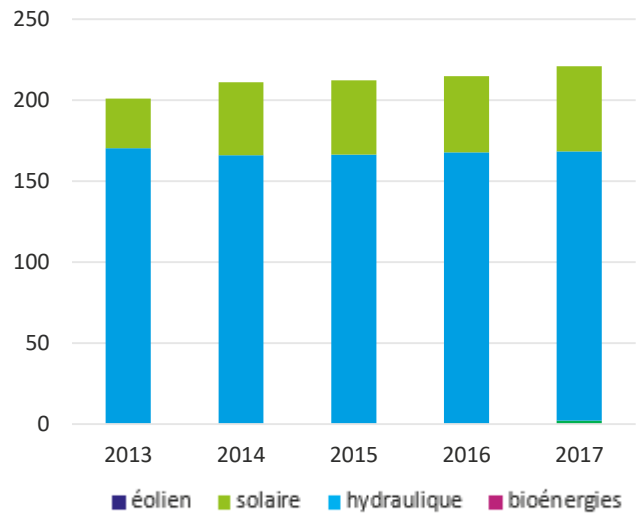
Répartition des puissances d'installations de production d'électricité renouvelable en 2017 et de la population en 2015 : comparaisons départementales

en % – Sources : DREAL Occitanie



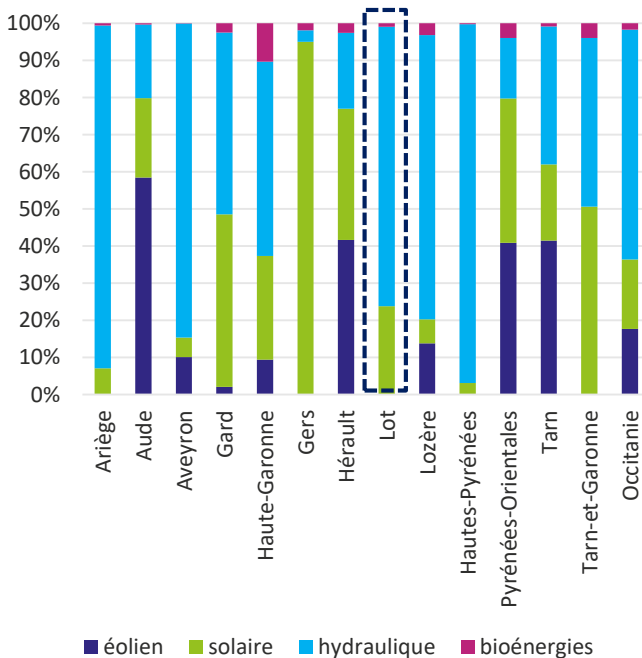
Evolution de la puissance des installations de production d'électricité renouvelable dans le Lot

en MW – Source : DREAL Occitanie



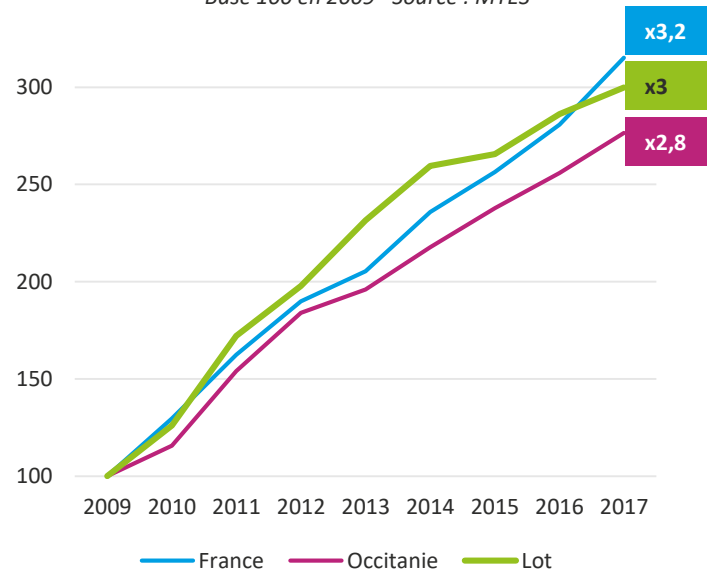
Puissance des installations de production d'électricité renouvelable en 2017 : comparaisons départementales

en MW – Source : DREAL Occitanie



Evolution indiciaire de la puissance des installations de production d'électricité renouvelables bénéficiant d'une obligation d'achat

Base 100 en 2009 - Source : MTES



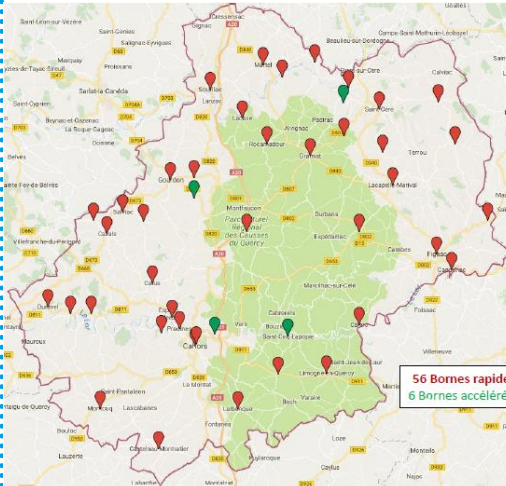


4. Le RÉSEAU ÉLECTRIQUE



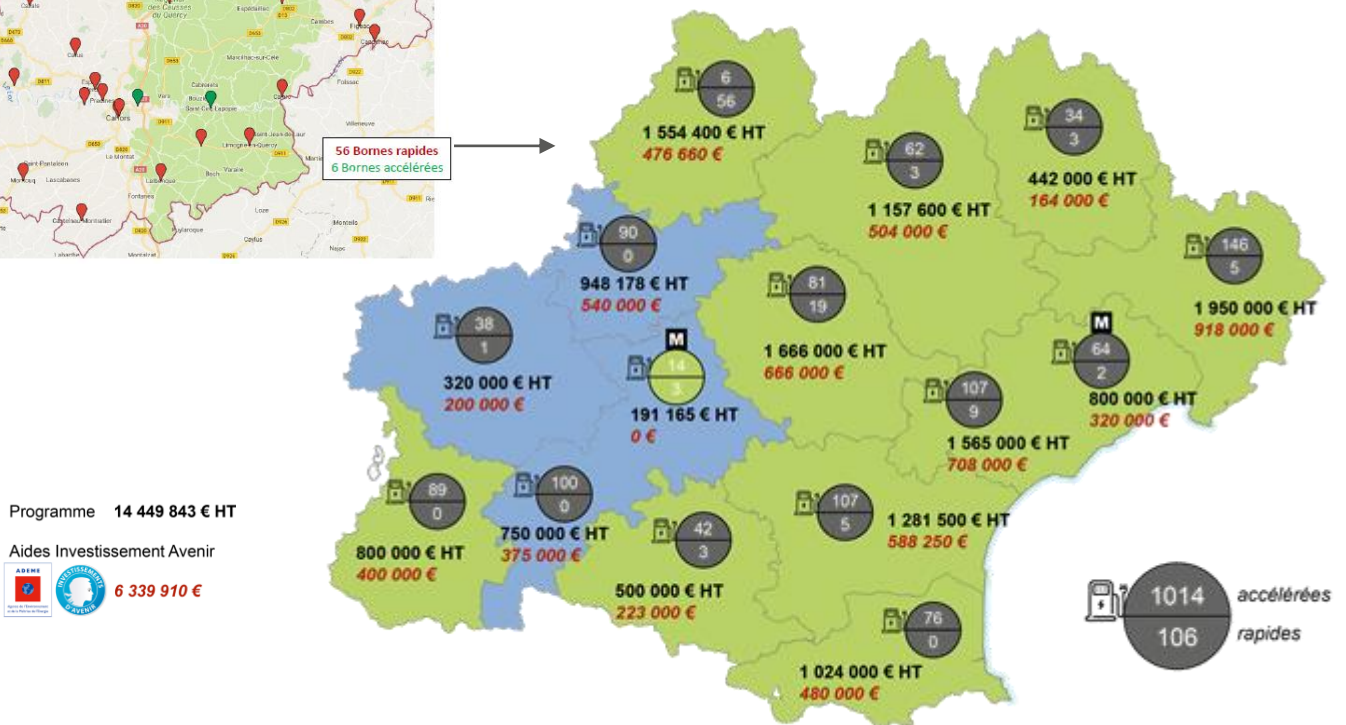
4.e. Véhicules électriques et infrastructures de recharge publiques

Sources : ADEME Occitanie, TE46, Avere-France/EAFO



Le parc des voitures particulières en Occitanie, dont l'âge est inférieur ou égal à 15 ans et utilisant l'électricité comme source d'énergie, représente 8% du parc national, en 2019 (soit 2 points de plus en 4 ans).

Le département du Lot compte 62 bornes de recharges, soit 5% du parc régional. Sa particularité porte sur le volume des bornes rapides (56 sur les 62).



Le département du Lot dispose de 62 bornes de recharges publiques, soit 6% du parc régional en nombre. La FDEL a élaboré un schéma de déploiement qui tient compte des critères suivants :

- Un département à très forte dominante rurale et touristique;
- Une majorité de la population vivant en habitat individuel et disposant d'un stationnement privatif ou quasi-privatif, ce qui, à l'exception des villes, n'entraîne pas de problématique locale de manque de bornes sur la voie publique;
- Des bornes placées au plus près des centres d'activité ou de tourisme;
- Une période d'utilisation la plus courte possible permettant la rotation des véhicules électriques (VE);
- La prise en compte des améliorations techniques sur les VE et les infrastructures de recharge;
- Les choix exprimés par les communes pressenties pour accueillir une borne.

Sur la base de ces critères, il a été décidé de favoriser l'itinérance, pour permettre aux utilisateurs extérieurs au Lot (touristes et professionnels) de recharger le plus facilement et rapidement possible. Le déploiement du Lot a ainsi privilégié les bornes rapides, installées en grand nombre : 56 soit plus de 50 % de toutes les bornes publiques rapides déployées par les collectivités dans toute l'Occitanie.

Le déploiement définitif de 2018 compte 62 bornes (14 stations rapides, 1 station accélérée, 28 bornes rapides seules et 4 bornes accélérées seules) et 180 points de charge. Ces bornes, installées et mises en services depuis le 1^{er} juillet 2018, ont été financées par l'Etat (ADEME), le Département, les communes et la FDEL. Avec 964 hab. par point de charge, le plafond de 3 000 hab. par point de charge imposé par le programme ADEME a été largement respecté.

Grâce à ce déploiement, les zones denses et/ou touristiques du département sont très bien desservies et, dans les zones moins peuplées (Quercy Blanc, Causse central, Ségala), aucune commune ne se trouve à plus de 10 km d'une borne de recharge.



6. Le RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ



6.a. Le réseau de distribution

En 2017, le réseau de distribution de gaz naturel représente 331 km et la gestion de ce réseau est confiée par chaque autorité concédante à GRDF dans le cadre d'un contrat de concession.

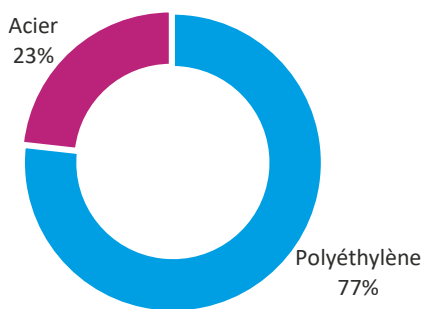
Avec **16** communes desservies, le périmètre représente 5% de l'ensemble des communes du Lot. La clientèle dans le Lot se décompose entre 67% de tertiaire, 32% de résidentiel et 1% d'industrie.

241 GWh de gaz naturel sont acheminés

985 milliers d'euros ont été investis sur le réseau

Caractéristiques du réseau selon le type de canalisation

Source : GRDF

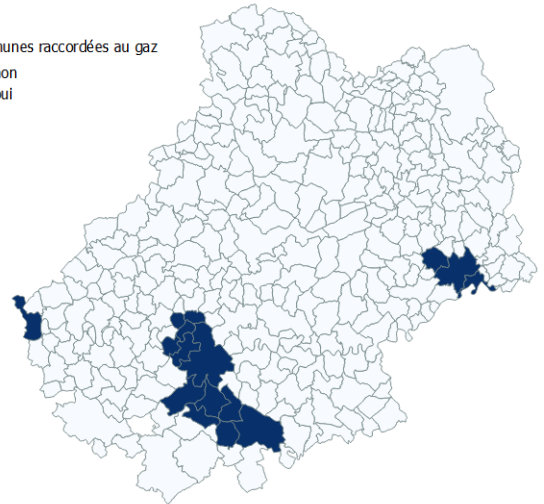


Cartographie des communes desservies en gaz naturel par GRDF

Source : GRDF – hors îlots propanes

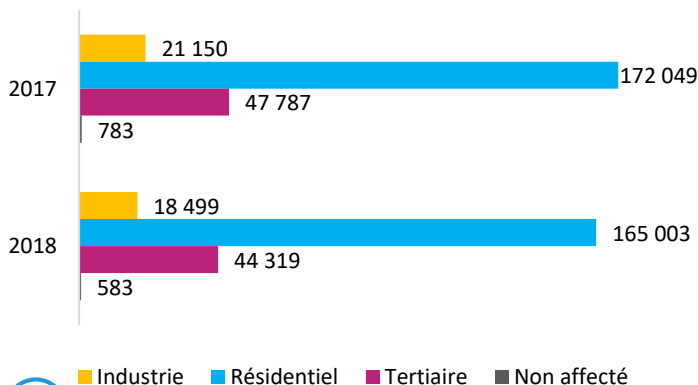
Communes raccordées au gaz

□ non
■ oui



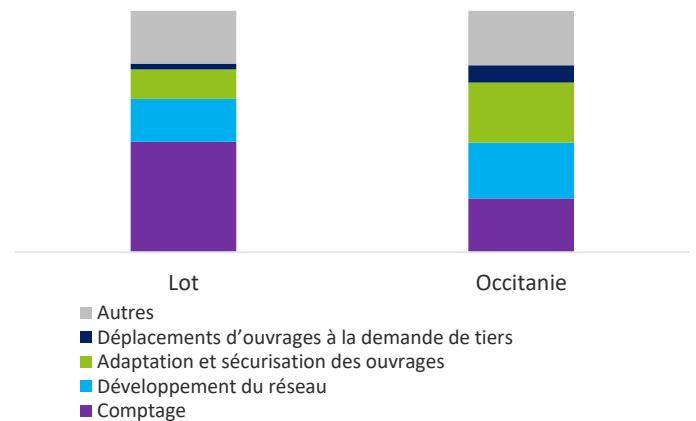
Evolution des quantités de gaz acheminées par secteur d'activité

Unité : en GWh - Source : GRDF



Investissements réalisés en 2018 par finalité

Unité : en K€uros - Source : GRDF



Si les collectivités locales sont propriétaires de leurs réseaux, elles confient à GRDF la mission de service public de distribuer du gaz naturel sur leur territoire. Pour que le gaz arrive bien jusqu'aux installations, plusieurs étapes mobilisent différents acteurs du marché du gaz naturel.

- Exploration et production : point de départ du marché du gaz
- Stockage et transport du gaz naturel
- Distribution du gaz naturel
- Commercialisation du gaz naturel

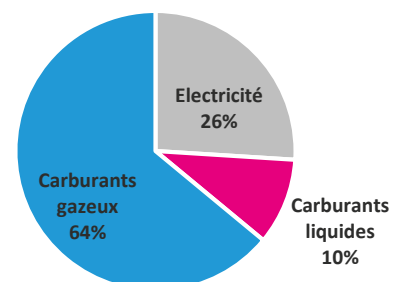
6.b. L'évolution du réseau

A l'horizon 2030 en région Occitanie, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, 4Twh de biométhane pourraient être injectés dans le réseau, soit l'équivalent de la consommation de 330 000 logements existants.

A l'horizon 2050, le scénario 100% de gaz renouvelable est envisageable en Occitanie, grâce à d'autres filières de gaz vert qui font leur apparition, telle que la pyrogazéification et le Power to Gas pour venir en complément de la filière du biométhane, pour servir les usages classiques du gaz, mais surtout celui de la mobilité au BioGNV qui deviendrait l'usage prépondérant.

La Région Occitanie compte 12 stations GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) sur les 124 présentes en France.

Région Occitanie / Scénario REPOS : vecteurs énergétiques pour les transports en 2050





6. Le RÉSEAU DE TELECOMMUNICATIONS



6.a. Les logements et locaux éligibles au Très Haut Débit

Taux d'accès au THD de **30,4%** dans le Lot vs **49,4%** en Occitanie

Lancé en 2013, le plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en THD (30 Mbits/s) d'ici à 2022, grâce au déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques et à un investissement de 20 milliards d'€ en 10 ans, partagés entre l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs privés.

Avec 30,4% de logements éligibles au THD à fin décembre 2018, le Lot se rapproche de la moyenne régionale (49,4%).



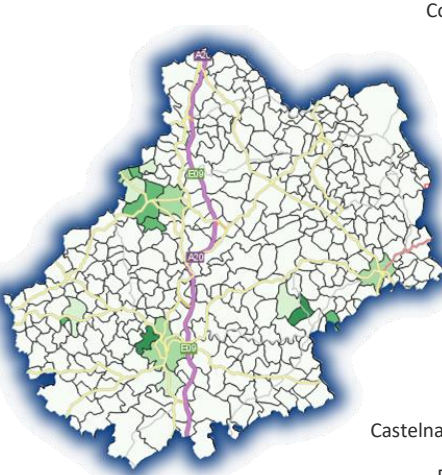
L'accès à internet à très haut débit

Il offre un débit binaire supérieur à celui d'un accès à haut débit via réseau DSL. Des débits crêtes de référence sont fixés par certaines autorités. Ils sont de 30 Mbit/s en Europe, débit également retenu par l'ARCEP en France.

La fibre optique procure un réel avantage technologique. La norme « tout optique », Fiber To The Home (FTTH) et ses variantes FTTx peuvent offrir la puissance de la fibre jusqu'au domicile. Lorsque le FTTH n'est pas déployé, d'autres techniques permettent de dépasser les limites de l'ADSL, sans pour autant égaler la fibre. Le câble ainsi que le VDSL2 est exploité comme l'une des alternatives à l'absence de fibre optique ou de câble coaxial jusqu'au domicile.

Taux d'éligibilité à la fibre optique (Ffth) des communes du Lot

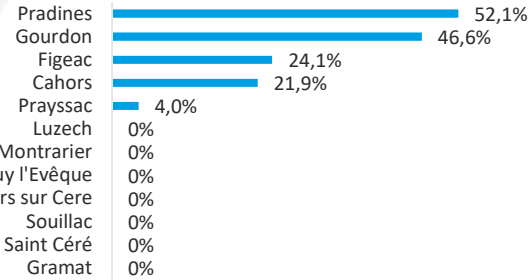
Source : ARCEP T4 2018



Couverture Ffth au 4^{ème} trimestre 2018

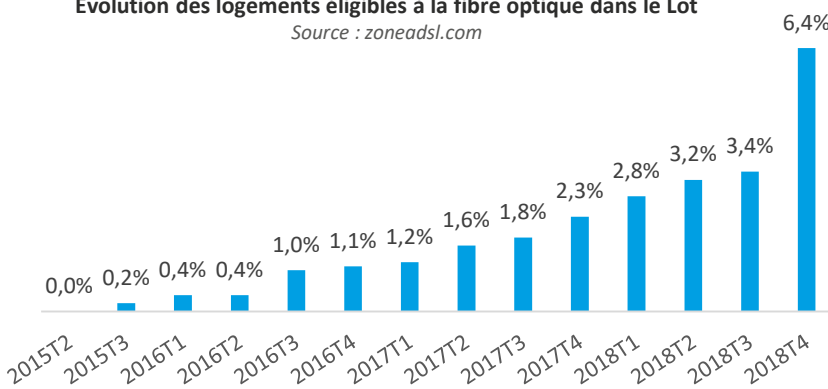
- aucune ligne
- moins de 10% de locaux raccordable
- de 10% à 25%
- de 25% à 50%
- de 50% à 80%
- plus de 80% de locaux raccordables

Taux des habitations éligibles à la Ffth des principales villes du Lot | Source : zoneadsl.com T4 2018



Evolution des logements éligibles à la fibre optique dans le Lot

Source : zoneadsl.com



Environ 22% des logements lotois ont des difficultés d'accès à Internet, avec un débit inférieur à 3Mbit/s.

Les logements du département sont éligibles au THD pour 30,4%, soit une évolution de 16,3 points en 3 ans.

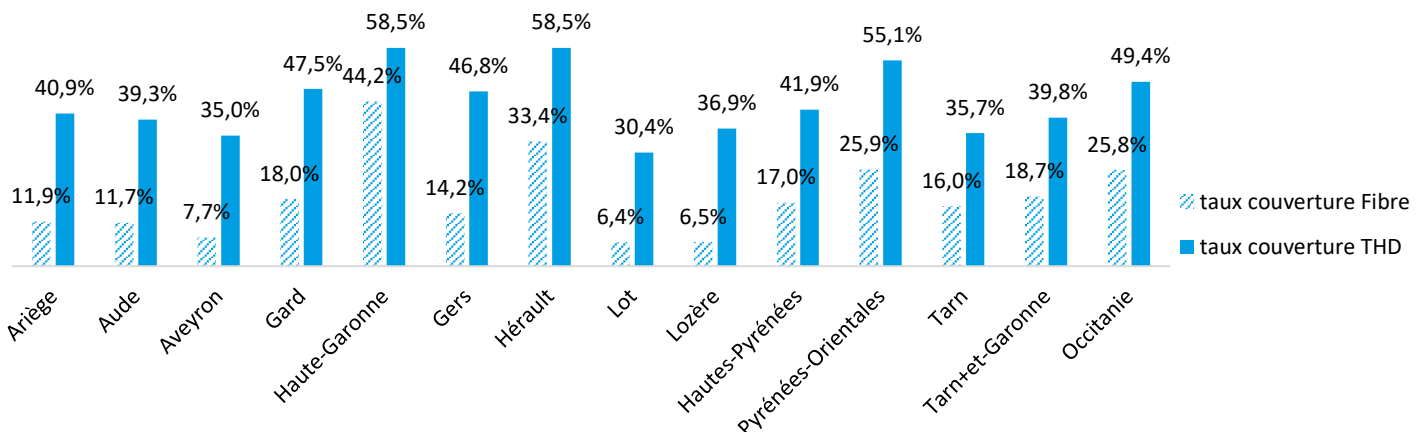
La majorité des logements lotois sont couverts par le réseau cuivre DSL (97,5%) et 6,4% peuvent bénéficier d'un accès à la fibre optique.

Depuis 2015, le déploiement de la fibre optique a permis de donner accès à des débits supérieurs à 100Mbit/s à 6,4% de logements en plus pour le Lot, soit 11 200 habitants connectés dans le département.

Une grande disparité existe selon les principales villes.

Taux de couvertures des logements : comparaisons départementales

Source : zoneadsl.com au T4 2018





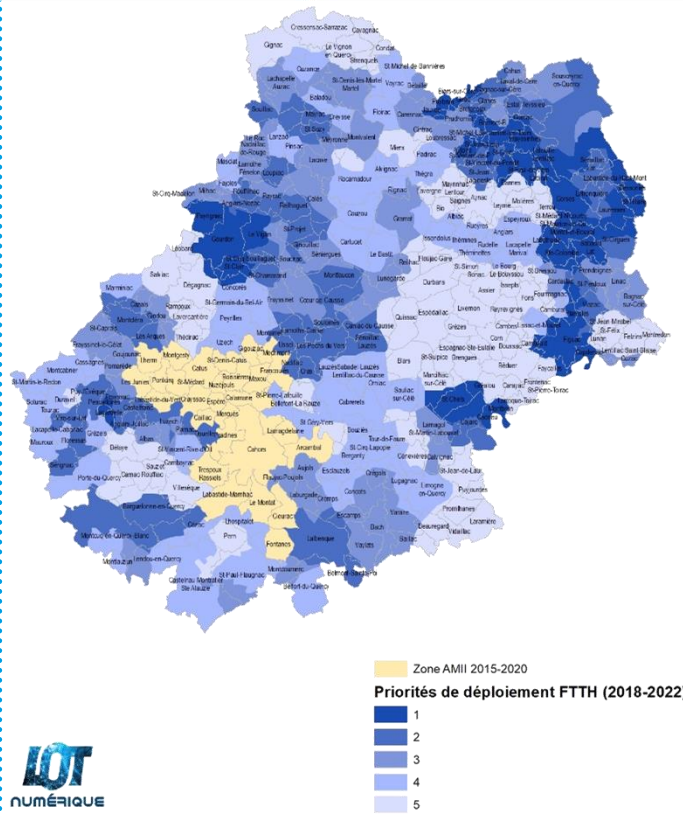
6. Le RÉSEAU DE TELECOMMUNICATIONS



6.b. Le projet de développement de la fibre optique

Accès au FttH à l'horizon 2022

Source : Lot Numérique



Le déploiement du THD dans le Lot

Compte tenu d'un habitat diffus et d'un accès à Internet très hétérogène, les collectivités du Lot se sont mobilisées afin de garantir un déploiement sur l'ensemble du réseau.

L'opérateur privé Orange assure le déploiement du réseau FttH sur les trente communes qui composent le grand Cahors. Le reste du territoire est laissé à l'initiative des collectivités. Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Lot a été défini par le Conseil départemental, les communautés de communes et Territoire d'Énergie Lot et fixe la stratégie d'accès au très haut débit pour tous. Lot Numérique est créé, en avril 2016, pour la mise en œuvre du SDTAN. Le projet initial envisageait de desservir en fibre optique cinq agglomérations regroupant environ 35 000 locaux ainsi qu'une centaine de sites publics ou professionnels prioritaires. En complément, il visait une amélioration du débit sur le reste du territoire en mobilisant différentes techniques (ADSL, radio, satellite). Grâce aux négociations menées avec les opérateurs dans le cadre de la délégation de service public pour la construction, l'exploitation et la commercialisation du futur réseau fibre optique, le projet a évolué vers le 100% fibre en réduisant la part du coût public.

Pour le département du Lot, le déploiement de la fibre jusqu'à toutes les habitations va concerner environ 130 000 locaux. La construction du réseau qui représente au total 221 M€ de travaux, financés à hauteur de 44 M€ de fonds publics, doit être réalisée en cinq ans. Au préalable, le syndicat mène des opérations de montée en débit pour un montant de 11 M€ afin de permettre à 90 communes lotoises aujourd'hui les moins bien desservies, d'accéder à un ADSL de qualité.

Ces travaux permettent aux habitations de disposer de débits pouvant atteindre 20 Méga. Les mises en service sont échelonnées jusqu'à la mi 2019. Les infrastructures de transport déployées dans le cadre de ces opérations seront réutilisées pour la construction du réseau de fibre optique.

En attendant l'arrivée de la fibre optique et la mise en service des dernières montées en débit ADSL, le syndicat maintient également des réseaux radio de type WIFI, mis en place par les communes et les communautés de communes entre 2006 et 2010, et propose une aide à l'équipement satellite pour les habitations disposant d'un débit inférieur à 2 Mbit/s et sans perspective d'amélioration d'ici 2 ans.

Le contrat de délégation de service public FTTH a été concédé à la société Alliance très haut débit (ALL'FIBRE), filiale du groupe Orange, afin de procéder à la création d'un réseau de fibre optique jusqu'aux habitations, sur la période 2018-2022.

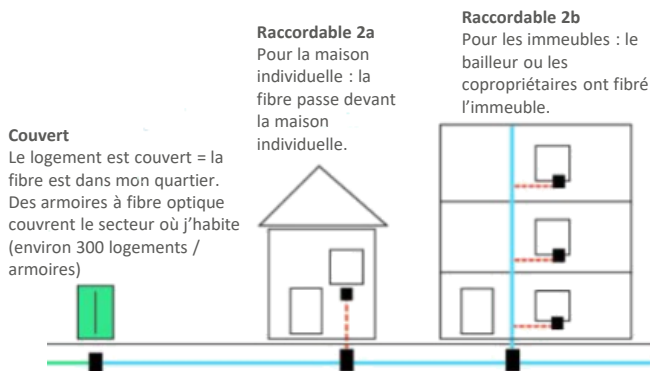
Chiffres clés :

2022 : **130 000** prises en périmètre d'intervention publique et 25 000 prises sur le déploiement privé (zone dite AMI); **155 000** locaux raccordés.

55 M€ : 44M€ de fonds publics sur 5 ans, 11 M€ de travaux pour la montée en débit.

A terme, **10 000 km** de câbles seront déployés dans le Lot.

Source : Lot Numérique



CHAPITRE II

LES TRAVAUX PUBLICS DANS LE DÉPARTEMENT DU LOT

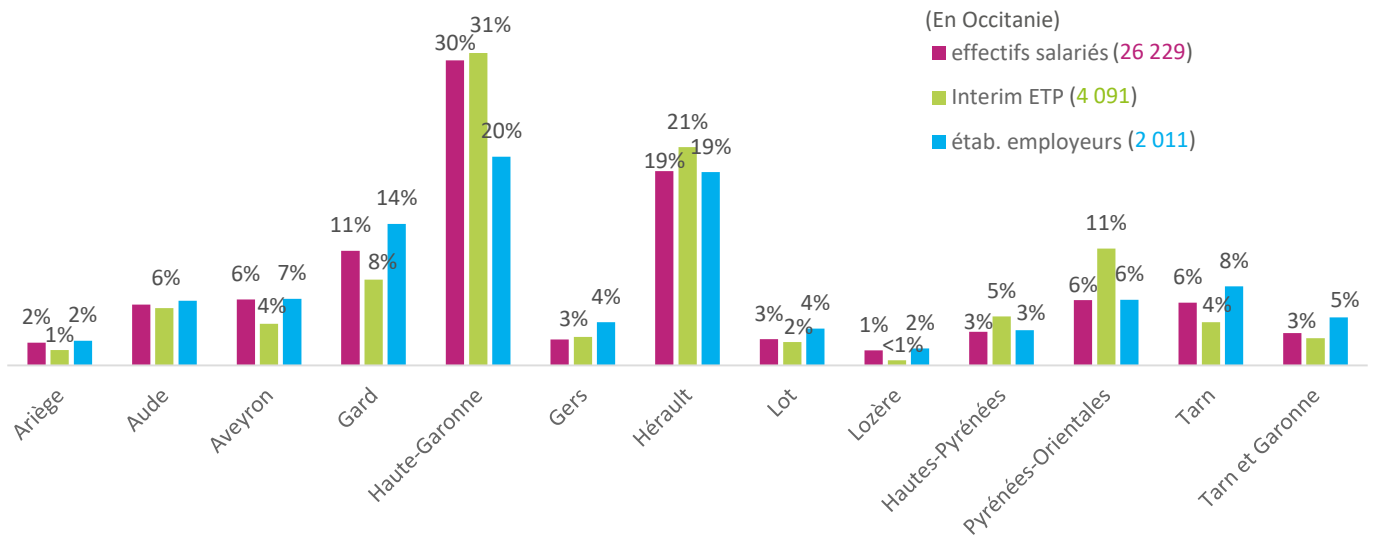
-
- → 109 millions €uros de chiffre d'affaires
 - → 732 emplois directs générés par le secteur
 - → 72 établissements qui emploient



1. Les TRAVAUX PUBLICS dans le Lot

Répartition de l'emploi salarié, de l'intérim et des établissements employeurs : comparaison départementale

Unité : nb salariés, ETP intérimaire et nb d'établissements - Sources : ACCOS-URSSAF, DARES, SIRENE-INSEE



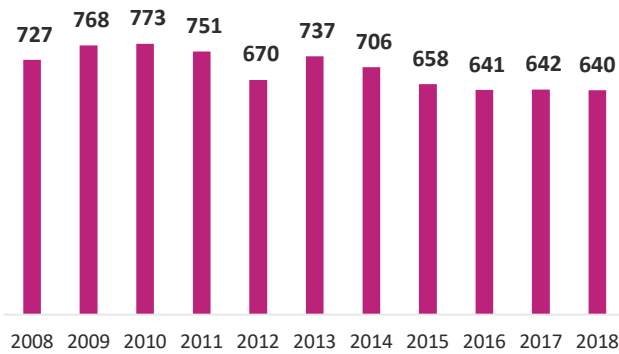
1.a. L'emploi



640 salariés & 92 intérimaires

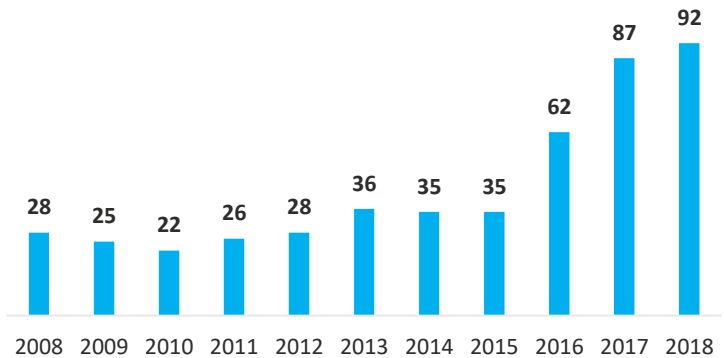
Évolution du nombre de salariés des Travaux Publics dans le Lot

Unité : nb salarié et ETP intérimaire - Sources : ACCOS-URSSAF



Évolution du nombre d'intérimaires des Travaux Publics dans le Lot

Unité : ETP intérimaire - Sources : DARES



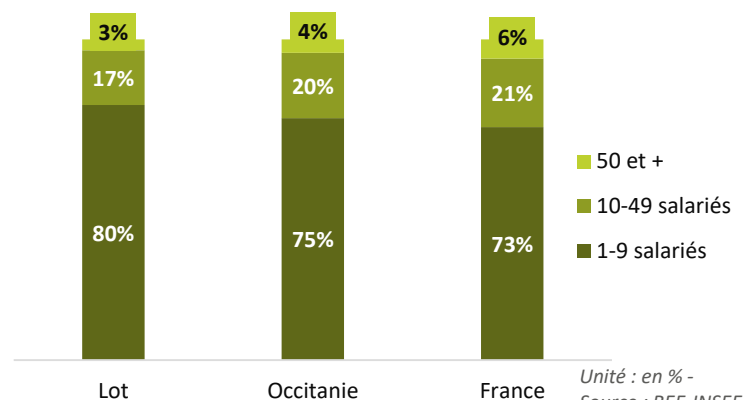
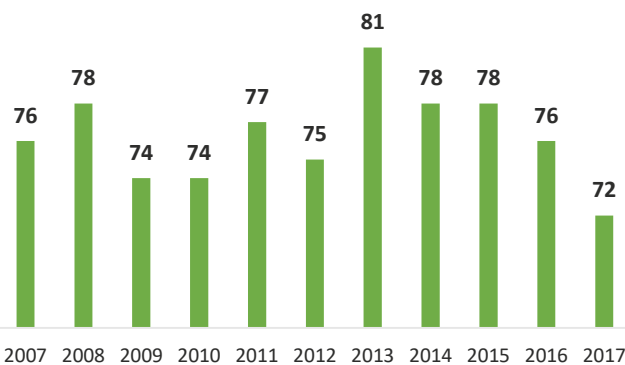
1.b. Les entreprises



72 entreprises employant au moins 1 salarié

Évolution du nombre d'établissements TP employeurs

Unité : nombre - Sources : ACCOS-URSSAF





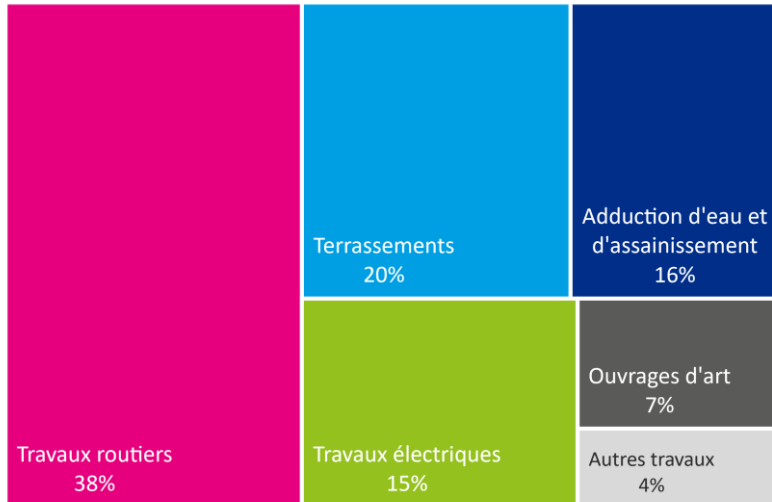
1. Les TRAVAUX PUBLICS dans le Lot



1. c. L'activité des Travaux Publics

Structure du chiffre d'affaires des Travaux Publics par type de travaux en 2017

Unité : million d'euros HT - Source : estimations CERC Occitanie fondées sur les données de la FNTP



109 millions €uros HT

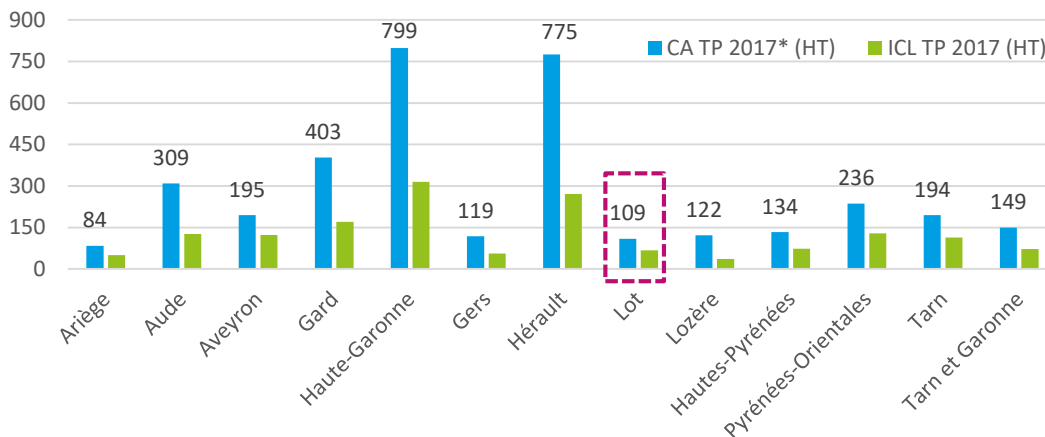
Le chiffre d'affaires des Travaux Publics sur le département du Lot est évalué à 109 millions d'euros HT en 2017. Il représente 3% du total régional qui s'élève à 3 629 millions €. Le poids de la région Occitanie est de 9,4% du CA total réalisé au niveau national par le secteur.

Détail :

Fondations spéciales (2%), travaux souterrains (0,2%), travaux maritimes (0,5%), voies ferrées (1%) et génie agricole (0,3%)

Chiffre d'affaires et montants des travaux réalisés des Travaux Publics en 2017 : comparaisons départementales

Unité : M€ HT - Source : FNTP et DGFIP (*estimations départementales du CA)



Légende:

ICL : Investissement des Collectivités Locales

CA : Chiffre d'Affaires

En 2017, l'investissement de la commande publique estimée pèse à lui seul 63% de la valeur de la production départementale et 65% de la production régionale.



Les dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales représentent 84 millions d'euros en 2017. La moyenne des dépenses observée sur la période 2008-2016, sur le territoire du Lot s'élève à 91 millions €.

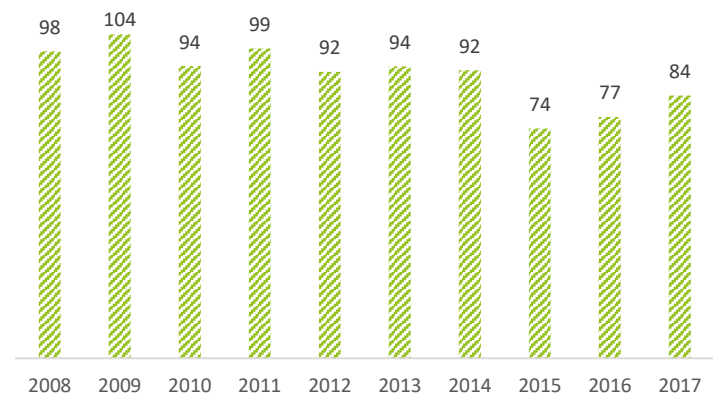
Les investissements des regroupements communaux (+11%), des communes (+11%) et des syndicats (+31%) enregistrent une hausse sur l'année 2017.

Seul le montant des travaux réalisés en Travaux Publics par le département est en recul de 24%.

Évolution du montant des travaux réalisés en Travaux Publics par les collectivités territoriales du Lot

Hors Région, Etat et grands opérateurs publics

Unité : million d'euros TTC - Source : DGFIP exploitation réseau des CERC





2. ECONOMIE CIRCULAIRE : LES INSTALLATIONS DE GESTION DES DÉCHETS DU BTP



2. La gestion des déchets dans le Lot

Déchets inertes (DI, qui n'évoluent pas dans le temps) :

BTP principal producteur

Traitements possibles :

- Recyclage, réutilisation, valorisation:
 - Utilisé sur un projet d'aménagement
 - Remblais de carrière
- Elimination en stockage ISDI

Installations de gestion :

- Installations de Broyage tri transit DI
- Carrières
- Installations de stockage DI
- Déchèteries municipales accueillant les artisans
- Déchèteries professionnelles

Terres et matériaux meubles non pollués
 Graves et matériaux rocheux
 Déchets d'enrobés – fraisât, plaques, croûtes (sans goudron)
 Béton (armé et sans ferraille)
 Briques, tuiles et céramiques
 Autres déchets inertes

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) :

(Base GERE – déclaration des ICPE)

Traitements possibles :

- Recyclage, valorisation matière, réutilisation
- Traitement physico-chimique
- Valorisation énergétique par incinération
- Elimination en stockage ISDND

Installations de gestion :

- Centre de transit, tri et regroupement de DNDNI
- Centre de tri et broyage du plâtre
- Incinérateurs de DND
- Installations de stockage DND
- Déchèteries municipales accueillant les artisans
- Déchèteries professionnelles

Métaux;
 Plâtre;
 Plastiques;
 Vitrages et fenêtres;
 Bois bruts ou faiblement adjuvantés;
 Déchets végétaux.

Déchets dangereux (DD) :

(déclaration des ICPE)

Traitements possibles :

- Recyclage / récupération / régénération
- Traitement biologique (terres souillées par ex)
- Valorisation énergétique par incinération
- Traitement physico-chimique
- Elimination par stockage en ISDD

Installations de gestion :

- Centres de transit et de regroupement DD
- Installations de traitement physico-chimique
- Installations de stockage ISDD
- Déchèteries professionnelles

Terres et matériaux meubles pollués;
 Enrobés et produits contenant du goudron;
 Amiante lié ou friable;
 Bois traités;
 Batteries; Filtres à huile; Bombes aérosol; Chiffons souillés; Cartouches;
 Peintures, Vernis, Adjuvants divers;
 Tous produits chimiques; autres produits dangereux

Les acteurs de la collecte et du traitement des déchets du BTP dans le Lot

★ Installation proposant plusieurs types de services

Déchets Dangereux

- ▲ Déchèteries municipales acceptant les professionnels
- ▲ Tri, transit, regroupement

Déchets Inertes

- ▲ Déchèteries municipales acceptant les professionnels
- ◆ Carrières effectuant du recyclage
- ◆ Carrière effectuant du remblaiement
- ◆ Carrière effectuant du remblaiement et du recyclage
- Installation de Stockage de Déchets Inertes

Déchets Non Dangereux Non Inertes

- ▲ Déchèteries municipales acceptant les professionnels
- ▲ Tri, transit, regroupement



Liste non exhaustive : acteurs de collecte et traitement des déchets du BTP référencés à ce jour par l'ORDECO



Pour en savoir plus : <http://materrio.construction/>



Sources : GERE 2017 - SINCE 2017 - ORDECO Recensement ISDI 2019 - DREAL Données Carrières 2017



Site de Toulouse (siège)

1, rue de la cité administrative – CS 80002
31074 Toulouse cedex 9
05 61 58 65 42

Implantation de Montpellier

520 Allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier cedex 2
04 34 46 67 48

cerc-occitanie@i-carre.net | www.cercoccitanie.fr
SIRET : 84053278200017 | NAF : 7490A